



TFU

Promouvoir la
conservation et
la mise en valeur durable
des forêts tropicales

ISSN 1022-5439

ACTUALITÉS DES FORÊTS TROPICALES

Vol. 31 Numéro 2 2022



Redorer le blason écologique du bois tropical

Il est évident que le bois fait partie de la réponse à certaines des crises complexes qui traversent le monde. En tant que matériau renouvelable incarnant le carbone, les forêts où il est récolté sont le lieu d'arrimage du climat de la planète. Or, lorsque ces forêts sont gérées suivant des pratiques durables, y prélever du bois aide à protéger la biodiversité et l'offre en eau tout en procurant des moyens d'existence et autres biens et services.

Les produits bois tropicaux peuvent aussi être une source de solutions revêtant une importance critique pour le redressement à la suite de la pandémie de Covid-19. Cela dit, il reste encore beaucoup à faire pour aider les producteurs à fournir du bois tropical en mode durable, et à convaincre les acheteurs sceptiques qu'il s'agit véritablement d'un matériau écologique.

Ce numéro d'*Actualités des Forêts tropicales* illustre plusieurs initiatives qui renforcent la légitimité écologique des bois tropicaux, dans le but d'aider à ce qu'ils soient acceptés sur les marchés et puissent y accéder comme il se doit.

Lors du XV^e Congrès forestier mondial qui s'est tenu en République de Corée, l'OIBT a placé la foresterie tropicale et les produits ligneux tropicaux au cœur des solutions planétaires durables dont nous avons besoin. L'article en *page 3* met en avant les interventions de l'OIBT dans le cadre d'une série de discussions de haut niveau qui ont eu lieu du 2 au 6 mai à Séoul dans le cadre de ce Congrès ainsi que des présentations sur quelques-unes de ses récentes activités.

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a informé les délégués que la foresterie durable était un exemple sous-estimé de «bio-économie» et de «solutions fondées sur la nature» qui gagnaient du terrain comme moyens de mettre en

L'avenir vert du bois tropical.....3

Lors du récent Congrès forestier mondial, l'OIBT a insisté sur le rôle du bois tropical, qui est une solution durable à des défis mondiaux complexes. *R. Carrillo*

Renforcer le «royaume de l'acacia».....6

Un projet de l'OIBT a renforcé les capacités des agriculteurs et transformateurs dans le but d'accroître la valeur de l'acacia de plantation. *Ngo Sy Hoai*

Sur les hauts-plateaux du Guatemala: Du local au mondial.....9

Sauver les forêts et les moyens d'existence en associant gestion villageoise et REDD+ dans le Quiché. *M. Molina et W. Carrillo*

Accompagner un commerce du bois légal éclairé.....13

Une nouvelle phase du Portail du commerce du bois aide opérateurs et négociants à prouver la légalité de leur bois. *E. Boer et R. de Wolf*

Améliorer les chaînes d'approvisionnement en Afrique centrale.....15

Une activité de l'OIBT a développé un programme de formation complet destiné à tous les acteurs du bois dans le bassin du Congo. *B. Lele, F. Koubouana, F. Hiol Hiol et J. M. Bell*

Rapport de bourse.....20

L'appui de l'OIBT a sauvé les travaux de terrain d'une doctorante indonésienne perturbée par la pandémie, pour apporter de nouveaux éclairages sur la gestion des conflits dans les zones protégées. *S. Mulyati*

Tendances du marché.....23

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a bouleversé les marchés mondiaux du bois, provoquant des chocs d'offre et de prix. *M. Adams*

Quoi de neuf sous les tropiques?.....26

Parutions récentes.....27

Réunions.....28

Rédacteur en chef Ramón Carrillo
Rédacteur consultant Stephen Graham
Assistant de rédaction Kenneth Sato
Assistante administrative Kanako Ishii
Traduction Claudine Fleury
Maquette DesignOne (Australie)
Impression et distribution Hakon Holm Grafisk ApS (Danemark)

Actualités des Forêts Tropicales (TFU) est une revue trimestrielle publiée en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que TFU et l'auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur papier couché mat certifié par le PEFC au moyen d'encre végétale à base de soja.

TFU est distribué gratuitement à plus de 14 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. TFU est également téléchargeable en ligne sur le site www.itto.int, ainsi que dans l'App Store d'Apple et sur Google Play.

Organisation internationale des bois tropicaux
International Organizations Center – 5^e étage
Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012, Japon
Téléphone: +(81)-(0)45-223 1110
Télécopie: +(81)-(0)45-223 1111
tfu@itto.int
www.itto.int

Photo de couverture: Codage d'une grume de cumaru dans le Madre de Dios, au Pérou. *Photo: CNF*

Ci-dessus: Vue du quartier de Minato-Mirai à Yokohama, au Japon.
Photo: R. Carrillo



place des sociétés plus écologiques, plus saines et plus résilientes. «Exploiter les forêts en mode durable, ce n'est pas de la déforestation; c'est assurer la sécurité de l'offre en bois, et le bois devrait être reconnu à sa juste valeur», a-t-elle dit. Au cours du Congrès, M^{me} Satkuru a appelé à une mobilisation efficace pour dissiper la défiance et les malentendus entourant la filière du bois tropical sur certains marchés consommateurs.

L'OIBT a par ailleurs coorganisé plusieurs séances, auxquelles elle a également participé, abordant divers aspects de la foresterie durable dans le monde tropical.

Le Congrès, qui a drainé plus de 15 000 participants de plus de 140 pays, en personne ou en ligne, s'est conclu sur une déclaration déterminant les domaines d'action prioritaires, dont le besoin d'intensifier l'investissement dans la restauration des forêts et paysages.

En lien avec la déclaration du Congrès, le second article de ce numéro, par Ngo Sy Hoai, décrit un projet de l'OIBT au Viet Nam – le premier de l'Organisation dans ce pays du Sud-est asiatique – dont le but est d'aider les agriculteurs et transformateurs à accroître la valeur de l'acacia de plantation. Ce projet a pour objectifs d'accroître la part du bois d'acacia de grands diamètres et celle du bois certifié dans trois provinces pilotes.

Recentrer les plantations vietnamiennes d'acacia sur cet objectif aiderait à satisfaire la demande de l'industrie de transformation du bois tournée vers l'export dans le contexte de l'Accord de partenariat volontaire récemment signé avec l'Union européenne et de la mise en œuvre du Système vietnamien de vérification de la légalité du bois.

Faciliter le commerce du bois durable, tel est l'objectif primordial du site web *Timber Trade Portal*, qui a été renouvelé, examiné en page 13.

Esther Boer et Rutger de Wolf expliquent comment ce portail du commerce du bois, appuyé par l'OIBT, aide opérateurs et négociants à avoir accès à des informations complètes, factuelles et à jour qui rendent plus facile de prouver la légalité de leur bois, s'agissant par exemple de satisfaire aux exigences, souvent complexes, de diligence raisonnée en vigueur dans différents pays importateurs.

D'autres articles de ce numéro évoquent le programme de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables dans le bassin du Congo récemment mis au point avec le concours de l'OIBT; les efforts faits pour associer des projets portant sur la gestion participative de forêt communautaire et la REDD+ sur les hauts plateaux du Guatemala; et les éclairages d'une lauréate d'une bourse de l'OIBT sur la gestion des conflits dans les zones protégées en Indonésie, son pays d'origine.

La manière dont l'industrie du bois est cahotée par les turbulences économiques et politiques qui agitent le monde est le sujet de la rubrique «Tendances du marché» en page 23. Nombre de producteurs et transformateurs de bois, déjà fortement perturbés par la pandémie de Covid-19, sont aujourd'hui confrontés à d'autres incertitudes en raison des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur le commerce mondial du bois.

Tandis que la guerre sème la mort et la souffrance en Ukraine et a aussi des conséquences délétères et perturbatrices dans le monde entier, elle a toutefois affûté les débats sur la notion de durabilité. À terme, cela peut aider à mieux faire comprendre la nécessité d'utiliser des matériaux renouvelables, dont le bois tropical. L'OIBT va donc continuer d'œuvrer avec ses partenaires pour montrer que le bois tropical – produit durablement, commercé équitablement et utilisé efficacement – fait partie de l'équation pour assurer un avenir meilleur aux populations et à la planète, un message qu'elle va s'employer à communiquer.

L'avenir vert du bois tropical

Lors du récent Congrès forestier mondial, l'OIBT a insisté sur le rôle du bois tropical, qui est une solution durable à des défis mondiaux complexes

par **Ramón Carrillo**

Responsable de la communication et de la sensibilisation, OIBT
(carrillo@itto.int)



Plaidoyer pour les bois tropicaux: Lors du Congrès forestier mondial, l'OIBT a insisté sur la légitimité du bois et des produits dérivés durables comme l'une des solutions aux crises complexes que traverse le monde. *Photo: Hwan Ok Ma/OIBT*

La foresterie tropicale dont bénéficient les populations et la nature est importante pour le développement durable nécessaire à un réel redressement suite à la pandémie de Covid-19 et pour lutter contre la triple crise écologique mondiale du changement climatique, de l'appauvrissement de la biodiversité et de la pollution.

Tel fut l'un des messages relayés par l'OIBT et d'autres spécialistes de la foresterie tropicale au cours de la quinzième édition du Congrès forestier mondial. Accueilli par la République de Corée du 2 au 6 mai derniers, il a attiré plus de 15 000 participants de plus de 140 pays, en personne ou en ligne, en vue d'explorer opportunités et défis autour du thème «Mettre en place un futur vert, sain et résilient avec les forêts.»

Au cours de cette rencontre de cinq jours à Séoul, annoncée comme la plus grande jamais organisée sur la thématique de la forêt, la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, et d'autres représentants de l'OIBT ont activement pris part à une série de discussions de haut niveau ainsi qu'à des séances consacrées à des aspects techniques ou stratégiques. L'OIBT, qui a contribué à ce Congrès en sa qualité de membre du Groupe consultatif du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et de Mécène d'or, y avait aussi un stand d'exposition pour faire connaître les travaux de l'Organisation aux visiteurs.

Retombées durables

Le jour de l'inauguration, lors d'un dialogue sur le changement climatique, les conflits et l'insécurité alimentaire, M^{me} Satkuru a mis en avant la manière dont les forêts tropicales gérées suivant des pratiques durables conservent les sols et l'eau, filtrent l'air, préviennent la dégradation des terres et la désertification, et réduisent le risque d'inondations, de glissements de terrain, de sécheresses et autres catastrophes. Elles fournissent également aux acteurs, dont les collectivités locales, le bois, les revenus et les matériaux dont ils ont si besoin.

M^{me} Satkuru a également évoqué des questions relevant de la gouvernance; du rôle de la filière forêt-bois en région tropicale; du futur des jeunes, des femmes et des communautés autochtones; de la valeur, de l'extensibilité et du caractère reproductible des petits projets fructueux de l'OIBT; et des répercussions des conflits armés. Elle a noté qu'après avoir connu une évolution radicale au cours de ces 40 dernières années, le secteur des forêts tropicales était désormais bien organisé dans plusieurs pays tropicaux, mais que, s'agissant de bonne gouvernance, l'appui des pouvoirs publics était essentiel.

M^{me} Satkuru a observé que si la «bioéconomie» et les «solutions fondées sur la nature» gagnaient du terrain comme moyen de mettre en place des sociétés plus écologiques, plus saines et plus résilientes, il importait d'en fournir des exemples concrets. La gestion durable des forêts (GDF) – souvent considérée comme allant de soi – est un de ces exemples, car elle procure du bois, le matériau de construction le plus respectueux de l'environnement, produit dans le respect des réglementations et suivant des pratiques durables. «L'exploitation durable des forêts, ce n'est pas de la déforestation, c'est assurer la sécurité de l'offre en bois et il faudrait accorder au bois la valeur qu'il mérite», a-t-elle expliqué.



Faire connaissance avec l'OIBT: Durant le XV^e Congrès forestier mondial, une visiteuse parcourt des publications sur les activités de l'OIBT. *Photo: R. Carrillo/OIBT*

Plus tard, au cours d'une séance sur les approches paysagères, M^{me} Satkuru a insisté sur l'importance du financement durable et d'une coopération transectorielle englobant agriculture, infrastructures, exploitation minière et foresterie pour assurer la conservation des forêts tropicales naturelles.

«Il faut des approches cohérentes pour amplifier la restauration des paysages en milieu tropical et assurer des gains économiques ainsi que la protection environnementale et sociale», a dit M^{me} Satkuru. «Si les forêts tropicales génèrent des revenus décents d'origine durable, elles perdureront au lieu d'être converties à d'autres utilisations des terres».

La légitimité écologique du bois tropical

Le deuxième jour du Congrès, l'OIBT a coorganisé une manifestation spéciale sur les «Investissements durables dans les forêts pour les populations, les profits et la nature». Des spécialistes ont mis en relief la manière dont augmenter les financements forestiers pouvait susciter une croissance économique à faibles émissions de carbone, des emplois verts et la restauration des écosystèmes, ce tout en générant des retombées attractives, contribuant en retour à la réalisation des Objectifs de développement durable.

La nécessité d'une bonne gouvernance et de la légitimité écologique du bois tropical ont également été à l'ordre du jour d'une séance plénière consacrée à l'avenir du bois comme matière première. Les panellistes ont observé comment le fait que le bois soit reconnu de manière grandissante comme étant un matériau respectueux de l'environnement associé à des avancées technologiques créait des opportunités d'élargir l'emploi de bois durables.

S'exprimant à cette occasion, M^{me} Satkuru a dit qu'exploiter ces opportunités nécessitait une mobilisation efficace pour dissiper la défiance et les malentendus entourant la filière du bois tropical sur certains marchés consommateurs. Elle a également indiqué que, dans ses derniers rapports, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat avait affirmé le rôle central de la GDF et de l'emploi de produits ligneux dans les efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

L'OIBT a également participé à une séance sur le renforcement de la gouvernance et les systèmes de vérification pour contrecarrer la déforestation et la dégradation des forêts; un événement spécial sur le rôle des forêts dans le redressement post-Covid-19; un forum sur la gestion des incendies; et une manifestation parallèle sur la mise en place de socles de données pour la gestion durable des forêts.



Gérer les incendies de forêt: L'OIBT a pris part à un forum sur les incendies de forêt au cours du Congrès forestier mondial. Photo: SERFOR

Encourager l'enseignement forestier et la jeunesse

L'OIBT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) se sont associés en 2019 autour d'un projet conçu pour doper, accélérer et améliorer l'enseignement forestier au niveau national et local dans les pays en développement. Les résultats de ce projet, qui incluent deux plateformes d'enseignement numérique lancées en 2021: *forestra*, un portail de partage des



La génération pérennisation: Les travaux de l'OIBT sensibilisent à la foresterie durable et illustrent l'engagement de l'Organisation à accompagner la prochaine génération de cadres forestiers, notamment par son Programme de bourses. Photo: Département des forêts du Sarawak

ressources mis au point par l'IUFRO; et une formation en ligne sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)¹, reposant sur les travaux de l'OIBT en matière de production, de commerce et d'usage des produits forestiers, dans le cadre de son Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables en bois et produits forestiers tropicaux, ont été présentés durant le Congrès.

L'OIBT a par ailleurs participé à la manifestation spéciale «Le futur, c'est maintenant: 'Investir' dans les jeunes cadres et le développement professionnel». Y ont été formulés des éclairages et préconisations sur la manière d'améliorer le développement professionnel dans le secteur forestier et de créer une culture et/ou un espace permettant aux jeunes cadres de partager leurs expertise et perspectives. On y a reconnu que le Programme de bourses de l'OIBT² établi de longue date, constituait un mécanisme efficace pour promouvoir le développement des ressources humaines et renforcer l'expertise professionnelle en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes. Ce Programme de l'OIBT avait d'ailleurs attribué trois bourses à de jeunes cadres pour leur permettre d'assister au Congrès.

Des opportunités pour le secteur du teck

L'OIBT a uni ses forces avec l'IUFRO et TEAKnet pour mettre en lumière le rôle d'un secteur du teck dynamique s'agissant de reconstruire en mieux et d'améliorer les moyens d'existence dans le sillage de la crise de la Covid-19. Lors de ce Congrès ont également été partagés les résultats d'une initiative en cours de l'OIBT visant à aider les pouvoirs publics, les communautés locales et les petits agriculteurs exploitants à améliorer la gestion des forêts naturelles de teck, ainsi que la production et la commercialisation associées dans la sous-région du grand Mékong. Cette initiative a pour objet de faciliter la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables du teck tout en améliorant les économies nationales et les moyens d'existence des communautés locales.

La manifestation a planté le décor de la 4^e Conférence mondiale sur le teck³ à Accra, au Ghana, du 5 au 8 septembre 2022, à laquelle l'OIBT sera présente.

¹ <https://lsscourse.com>. Lire l'article consacré au Programme de formation en ligne de l'OIBT sur les LSSC dans le numéro 30/3-4 de TFU sur: www.itto.int/fr/tfu/2022/01/07/council_appoints_new_executive_director/

² www.itto.int/fr/fellowship/

³ www.worldteakconference2020.com/

Processus internationaux de communication d'informations

L'OIBT a coorganisé une manifestation parallèle présentant l'utilité de disposer de cadres explicites pour communiquer les informations sur les forêts, tels que ceux articulés autour de critères et indicateurs, pour pouvoir dresser un tableau complet de la situation des forêts et de leur pérennité en fonction de l'échelle spatiale et du contexte. Les panellistes ont noté qu'il était d'importance critique que les plateformes de communication d'informations soient cohérentes et insisté sur la valeur d'une interprétation précise des informations recueillies pour élaborer les politiques et prendre des décisions.



La défenseuse des femmes: Cécile Ndjebet, une activiste camerounaise de l'égalité des sexes dans la gestion des forêts, s'implique dans plusieurs activités de l'OIBT. *Photo: World Forest Voices*

Des projets de l'OIBT à l'affiche

Deux projets de l'OIBT – l'un au Brésil et l'autre à Fidji – ont présenté des affiches lors du Congrès.

L'affiche sur le projet brésilien⁴ a dépeint des initiatives de production de bois dans une forêt villageoise en Amazonie. Elle a mis en avant la valeur que revêtent de bonnes pratiques de la gestion des forêts, telles que l'exploitation à faible impact, s'agissant de conserver les forêts tout en encourageant l'esprit d'entrepreneuriat au sein de la collectivité. Il y était indiqué que les projets qui aident des communautés forestières à produire du bois légal et durable devraient être enrichis par des approches participatives.

L'affiche fidjienne a illustré le rôle joué par des femmes plus autonomes dans la restauration des mangroves du delta de la Rewa. Le projet correspondant⁵ a formé et sensibilisé six villages à la remise en état et à la restauration de mangroves et zones humides dégradées, la récolte de semences et la plantation de plants; ainsi qu'à l'évaluation écologique des mangroves et zones humides, tout en développant des moyens d'existence alternatifs. Il a par ailleurs facilité l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels, pour leur permettre de prendre l'initiative sur des questions environnementales qui ont un retentissement sur leur vie et de les défendre. C'est ainsi que, dans le cadre de ses travaux de restauration et de reconstitution de la mangrove, le groupe de femmes de Nasilai a planté 5 000 plantules de palétuviers le long de l'estran du village.

⁴ PD 452/07 Rev.5 (F), «Gestion durable des forêts de production d'échelle commerciale en Amazonie Brésilienne, Phase II».

⁵ PD 696/13 Rev.2 (F), «Restauration et gestion durable communautaires des forêts vulnérables dans le delta de la Rewa, à Fidji».



L'union fait la force: L'OIBT et l'Organisation asiatique de coopération forestière (AFoCO) ont convenu de renforcer leurs travaux conjoints. *Photo: AFoCO*

Des liens renforcés avec l'AFoCO

L'OIBT a également marqué l'occasion du Congrès en renforçant ses travaux conjoints avec l'Organisation asiatique de coopération forestière (AFoCO). M^{me} Satkuru et le Directeur exécutif de l'AFoCO, Ricardo L. Calderon, ont ainsi avalisé un protocole d'accord destiné à intensifier leur coopération en matière de conservation, de restauration et de gestion durable des forêts tropicales, ainsi que sur le plan de la production et la consommation durables de produits forestiers et services écosystémiques.

Prix Wangari Maathai

Lors d'une cérémonie organisée dans le cadre du Congrès, l'activiste camerounaise Cécile Ndjebet, fondatrice et Présidente du réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF), a remporté l'édition 2022 du Prix Wangari Maathai des défenseurs de la forêt. Remis par le PCE, dont l'OIBT est membre, ce prix récompense la remarquable contribution de M^{me} Ndjebet à la préservation des forêts et à l'amélioration de la vie des populations qui en sont tributaires.

M^{me} Ndjebet a inlassablement défendu l'implication des femmes dans la gestion des forêts. Ces dernières années, elle a travaillé sur un projet de restauration d'une mangrove au Cameroun et un projet de restauration forestière au Togo, qui ont tous deux bénéficié du concours de l'OIBT. L'Organisation l'a également invitée à des manifestations en tant que défenseuse des droits des femmes et à des sessions du Conseil en qualité de membre du Groupe consultatif de la société civile.

La déclaration du Congrès

Le Congrès s'est conclu sur une déclaration qui détermine les domaines d'actions prioritaires.

Il est nécessaire de tripler l'investissement mondial dans la restauration des paysages forestiers à l'horizon 2030 afin de remplir les engagements convenus au niveau international et les objectifs de restauration des terres dégradées, selon la déclaration. Pour réduire le risque de futures pandémies et apporter d'autres avantages essentiels à la santé physique et mentale de l'être humain, nous avons besoin de forêts saines et productives.

Maria Helena Semedo, la Directrice générale adjointe de la FAO, a dit que la déclaration relayait «ce message percutant que les forêts, la foresterie et les acteurs forestiers offraient des solutions majeures aux défis auxquels le monde est actuellement confronté, mais qu'il fallait agir dès maintenant.» Ses propos ont fait écho aux aspirations de l'OIBT, défendues avec force ces dernières années.

Lire la Déclaration de Séoul sur les forêts (*en anglais*) sur: <https://www.fao.org/3/cc0160en/cc0160en.pdf>. La couverture détaillée des discussions du XV^e Congrès forestier mondial est disponible sur: <https://enb.iisd.org/xv-world-forestry-congress>

Renforcer le «royaume de l'acacia»

Un projet de l'OIBT a renforcé les capacités des agriculteurs et transformateurs dans le but d'accroître la valeur de l'acacia de plantation

par **Ngo Sy Hoai**

Vice-président et Secrétaire général de l'Association vietnamienne des bois et produits forestiers (VIFOREST) (ngosyhoai@yahoo.com)



Industrie en pleine croissance: Un peuplement d'acacia de trois ans d'âge dans une plantation du district de Luc Ngan, dans la province de Bac Giang, au Viet Nam. *Photo: Cao Xuan Thanh/VIFOREST*

À la fin de la guerre du Viet Nam en 1975, le domaine forestier du pays avait été gravement épuisé en raison de l'agriculture itinérante, de la surexploitation, de l'exploitation forestière illicite, de la conversion des forêts et autres facteurs. Pour reverdir les terres dénudées et les collines stériles, et mettre un terme à la déforestation illicite et licite, le Gouvernement du Viet Nam a, au cours des trois dernières décennies, prohibé l'exploitation des forêts naturelles et s'est attelé à une réorientation radicale de la foresterie de plantation.

La réforme du régime foncier, qui s'est traduite par la réattribution aux agriculteurs de terres forestières détenues par des entreprises forestières d'État et le rapide développement de l'industrie du bois, a été le principal moteur du développement des plantations à finalité commerciale.

C'est vers le milieu du XX^e siècle que l'acacia a été introduit au Viet Nam. Espèce à croissance rapide, offrant les avantages d'adaptabilité au site et une bonne tolérance aux nuisibles et maladies, l'acacia a supplanté l'eucalyptus pour devenir l'essence dominante plantée dans le pays. Si le bois d'acacia de petit diamètre sert en majeure partie à alimenter les usines de copeaux et de granulés de bois, les bois de plus grand diamètre sont utilisés pour fabriquer des meubles destinés à la consommation locale et à l'export. Avec ses nouvelles plantations d'acacia couvrant environ 3 millions d'ha, le Viet Nam est aujourd'hui le «royaume de l'acacia» et un exportateur majeur de produits bois.

Peut encore s'améliorer

La filière vietnamienne de l'acacia nécessite toutefois de s'améliorer, tant sur le plan de la création de plantations que de la transformation du bois d'acacia. En effet, plus d'un million de familles agricoles qui cultivent de l'acacia et les nombreux effectifs qui travaillent dans la chaîne d'approvisionnement du bois d'acacia bénéficieraient d'une meilleure efficacité dans ces secteurs.

Au nombre des difficultés à surmonter figurent toutefois la qualité médiocre des plants, une gestion inadaptée des plantations, une densité de plantation extrêmement élevée (4 000 tiges à l'ha) et un cycle court de rotation de coupe (à l'âge de 4 à 5 ans). Cela s'est traduit par une production de masse, mais peu profitable, de bois de petits diamètres pour l'exportation de copeaux de bois, moyennant une faible valeur ajoutée. En outre, en raison de la pénurie de bois de plus grands diamètres et de qualité supérieure, les fabricants vietnamiens de produits bois sont tributaires de la matière première importée.

Améliorer l'efficacité passe également par la vérification de la légalité du bois. Le Viet Nam s'engage rapidement sur la voie de la gestion durable des forêts (GDF) et d'un développement responsable de sa filière bois. Celle-ci est majoritairement orientée vers les marchés ultramarins et le Viet Nam a d'ailleurs récemment signé un accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne. Cet APV a pour but de lutter contre l'exploitation forestière illicite, d'améliorer la gouvernance des forêts et de promouvoir le commerce de produits bois légaux.

Le premier projet de l'OIBT au Viet Nam

Aux fins d'aider le Viet Nam à résoudre certaines des problématiques auxquelles sont confrontés les secteurs de la foresterie et de l'industrie du bois, un projet de l'OIBT¹ a été mis en œuvre entre 2018 et 2021. Ce fut le premier mené au Viet Nam avec l'appui de l'OIBT après son adhésion à l'Organisation en 2015.

Le projet s'était fixé deux objectifs. Le premier était d'accroître le pourcentage de bois d'acacia de grands diamètres (> 15 cm) et la part de bois certifié dans trois provinces sélectionnées. Cela aiderait ainsi à satisfaire la demande de la filière de la transformation du bois dans le contexte de l'APV et de la mise en œuvre du Système vietnamien de vérification de la légalité du bois (VNTLAS).

¹ PD 815/16 Rev.2 (F): «Accroître l'efficacité des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation connexe au Viet Nam».



Méthodes et activités

Le projet a relevé des problèmes majeurs dans l'industrie vietnamienne du bois et a proposé des mesures pertinentes pour y remédier. Ces contre-mesures comprennent des politiques publiques destinées à faire en sorte que les entreprises forestières et les fabriques de produits bois travaillent plus facilement ensemble dans l'optique de la GDF et de la création de plantations à bois d'œuvre de plus grande échelle.

Sur le terrain, en vue de doper l'offre en bois de grands diamètres, le projet a aidé les planteurs d'acacia à avoir accès à des prêts préférentiels, ou autres soutiens, de manière à leur permettre de rallonger la durée des rotations. Les prêts à faible intérêt subventionnés par les pouvoirs publics sont essentiellement destinés aux régions isolées où vivent des minorités ethniques et des agriculteurs pauvres plutôt que les zones où se trouvent les planteurs d'acacia. En conséquence, le projet s'est attaché à faire le lien entre les planteurs et les transformateurs de bois, en particulier les grandes entreprises, qui souhaitent aider les planteurs à produire des bois de grands diamètres. Plusieurs membres de la VIFOREST (Woodsland, NAFOCO, Scancia, Hao Hung Corp., etc.) ont versé un paiement anticipé aux planteurs pour leur permettre de rallonger leur cycle de coupe à 7 à 8 ans au lieu des 4 à 5 ans habituels.

Afin d'encourager l'offre en bois certifié et de qualité supérieure, le projet a formé plus d'une centaine de planteurs de la province de Nghe An aux techniques de gestion de plantation et aux avantages des grandes plantations. Le projet a également apporté son appui technique et financier pour y créer une pépinière. En 2020, un acacia hybride développé par la Coopérative de Thanh Thuy a été agréé pour la production commerciale.

Le projet a par ailleurs réuni des dizaines de ligniculteurs et d'entreprises de transformation du bois dans le cadre d'ateliers et de séances de formation ayant pour but de promouvoir la certification des forêts et d'améliorer la chaîne d'approvisionnement du bois d'acacia.

Prolonger le cycle: L'auteur visite une plantation pilote produisant du bois d'acacia de plus grands diamètres dans la province de Binh Duong, au Viet Nam. *Photo: Cao Xuan Thanh/VIFOREST*

Le second était de rehausser la valeur des produits du bois d'acacia dans les trois provinces pilotes et d'aider ainsi à augmenter l'efficacité du secteur forestier et sa contribution au développement de l'économie vietnamienne.

Le projet avait fixé des cibles à atteindre dans les trois années suivant son achèvement, comme suit: une augmentation, de 35 à 45 pour cent, de la production de bois d'acacia de grands diamètres, de meilleure qualité et certifié dans les trois provinces; et une progression, de 20 à 25 pour cent, de la valeur à l'exportation des produits issus de plantations d'acacia.



À faible valeur ajoutée: Les plantations denses de cycle court offrent souvent de faibles marges de profit. *Photo: Cao Xuan Thanh/VIFOREST*



Le bois de demain: En appui à la création de plantations à haut rendement, le projet a introduit des technologies d'amélioration de la reproduction des plantules. Photo: Cao Xuan Thanh/VIFOREST

Côté industrie, le projet a remédié à l'absence de compétences en design et création de marque et d'accès aux technologies adaptées chez les fabricants de meubles en bois. À travers une série d'ateliers, de réunions et de salons professionnels, le projet a fourni aux transformateurs de bois des informations sur la bonne gouvernance d'entreprise et les a mis en relation avec des fournisseurs de matériel de classement, sciage, séchage et préservation du bois d'acacia. Le projet a par ailleurs formé plus de 300 ouvriers d'entreprises de transformation du bois à opérer les machines-outils. L'amélioration des savoir-faire et de l'équipement devrait ainsi permettre de réduire les rebuts et d'augmenter le taux de récupération du bois de 30 à 40 pour cent dans les entreprises ciblées. Le projet a par ailleurs développé une base de données sur les plantations et le bois d'acacia en vue d'accompagner la conception, la commercialisation et le développement de nouveaux produits du bois d'acacia.

Pour sensibiliser à l'applicabilité du VNTLAS aux plantations d'acacia, le projet a par ailleurs formé plus de 200 représentants d'entreprises du bois et a donné des conseils sur le VNTLAS et la diligence raisonnée, notamment sur la manière de simplifier les procédures et de réduire les coûts associés.

S'il est encore trop tôt pour mesurer les effets pérennes de certains aspects de ce premier projet de l'OIBT au Viet Nam, il représente néanmoins un bon exemple de la manière dont la coopération technique et un financement modeste peuvent faire progresser la GDF et aider les petites entreprises à aller de l'avant dans la transformation et le commerce responsables du bois.

Pour consulter les produits du projet, saisir le numéro de projet, PD 815/16 Rev.2 (I), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: www.itto.int/fr/project_search. Ce projet de l'OIBT a pu être exécuté grâce à un financement des gouvernements de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique.

Sur les hauts-plateaux du Guatemala: Du local au mondial

Sauver les forêts et les moyens d'existence en associant gestion villageoise et REDD+ dans le Quiché

par Marta Molina¹
et Walter Carrillo²

Fondation Calmecac

¹ Coordinatrice générale du projet
Fondation Calmecac (calmecac.
coordinacion@gmail.com)

² Coordinateur technique pour la
région ouest, Fondation Calmecac



Des forêts fragiles: Le bassin du Rio Xaclbal supérieur. Photo: W. Carrillo/Calmecac

À l'instar de nombreuses régions du monde, les communautés pauvres du Guatemala rural sont vulnérables à la dégradation des ressources naturelles dont elles dépendent en grand nombre pour subsister. Un projet de l'OIBT³ mené sur les hauts plateaux du Guatemala occidental a cherché à créer des opportunités pour les populations locales et à réduire la pression sur les forêts en accompagnant le développement de pratiques durables de gestion des forêts villageoises.

Le projet a été mis en œuvre sur une surface d'environ 600 km² à Santa María Nebaj, une municipalité du département de Quiché située à 1 800 mètres environ au-dessus du niveau de la mer dans la chaîne montagneuse de la Sierra de los Cuchumatanes (figure 1). Santa María Nebaj offre une culture riche et complexe avec des structures sociales, des liens et des traditions qui sont étroitement liés à la conservation et à la gestion traditionnelle des ressources naturelles et de la biodiversité. Le groupe ethnique Ixil représente plus de 85 pour cent de la population locale⁴.

Des forêts sous pression

Durant la seule période de 2006 à 2010, le département de Quiché a perdu 38 971 ha de forêt, soit 1,5 pour cent de la totalité de son couvert forestier. Parallèlement, 45 999 ha de forêt y ont été restaurés au total⁵. La forêt a ainsi enregistré une progression nette de 7 027 ha. Cela dit, le recru donne souvent une forêt de moindre qualité au plan écologique que les forêts primaires détruites.

En outre, une étude sur la vulnérabilité de l'altiplano⁶ occidental au changement climatique a montré que les municipalités, dont Santa María Nebaj, étaient exposées à un niveau de risque élevé en termes de facteurs climatiques et phénomènes de type incendie de forêt, érosion des sols, demande en eau, déforestation et dégradation des forêts.

Les problèmes évoqués ci-dessus, associés au problème permanent de la pauvreté dans cette région, ont incité à mettre en œuvre cette initiative avec le concours de l'OIBT. Pour assurer la conservation et la gestion durable des forêts locales, le projet a ainsi développé des alternatives basées sur la REDD+⁷, ainsi que des options économiques pour les communautés vivant dans des conditions d'extrême pauvreté.

Un cadre national

L'initiative cadre avec divers programmes de niveau national, tels que la Politique et législation-cadres du Guatemala en matière de changement climatique et deux programmes d'incitation en faveur des forêts⁸ encouragés par l'Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques*, INAB). Elle a également trait à une proposition de mise en œuvre des stratégies de REDD+, dans un contexte de gestion par les collectivités et municipalités, ce sur la base de la Stratégie

³ Projet PD 721/13 Rev.3 (F) «Mise en place d'un processus participatif et inclusif de gestion durable des forêts en vue de réduire la déforestation et la dégradation des forêts dans les massifs d'Ixil de la municipalité de Nebaj, dans le Quiché, au Guatemala».

⁴ 12^e Recensement national de la population et 7^e Recensement du logement. Résultats des Recensements de 2018, Guatemala, décembre 2018.

⁵ Carte du couvert forestier et de sa dynamique au Guatemala de 2006 à 2010.

⁶ Biota S.A. y The Nature Conservancy, 2014. *Estudio sobre vulnerabilidad ante el cambio climático en el altiplano occidental de Guatemala* (Étude sur la vulnérabilité au changement climatique de l'altiplano au Guatemala)

⁷ Selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la REDD+ désigne la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement. Pour en savoir plus sur la REDD+, consulter: <https://redd.unfccc.int/>

⁸ Programme d'incitations destiné aux petits propriétaires forestiers et agroforestiers (*Programa de Incentivos Forestales para Pequeños Poseedores de Tierras de Vocación Forestal o Agroforestal*, PINPEP) et Programme d'incitations à la création, la restauration, la gestion, la production et la protection des forêts (*Programa de Incentivos para el Establecimiento, Recuperación, Manejo, Producción, Protección de Bosques*, PROBOSQUE).

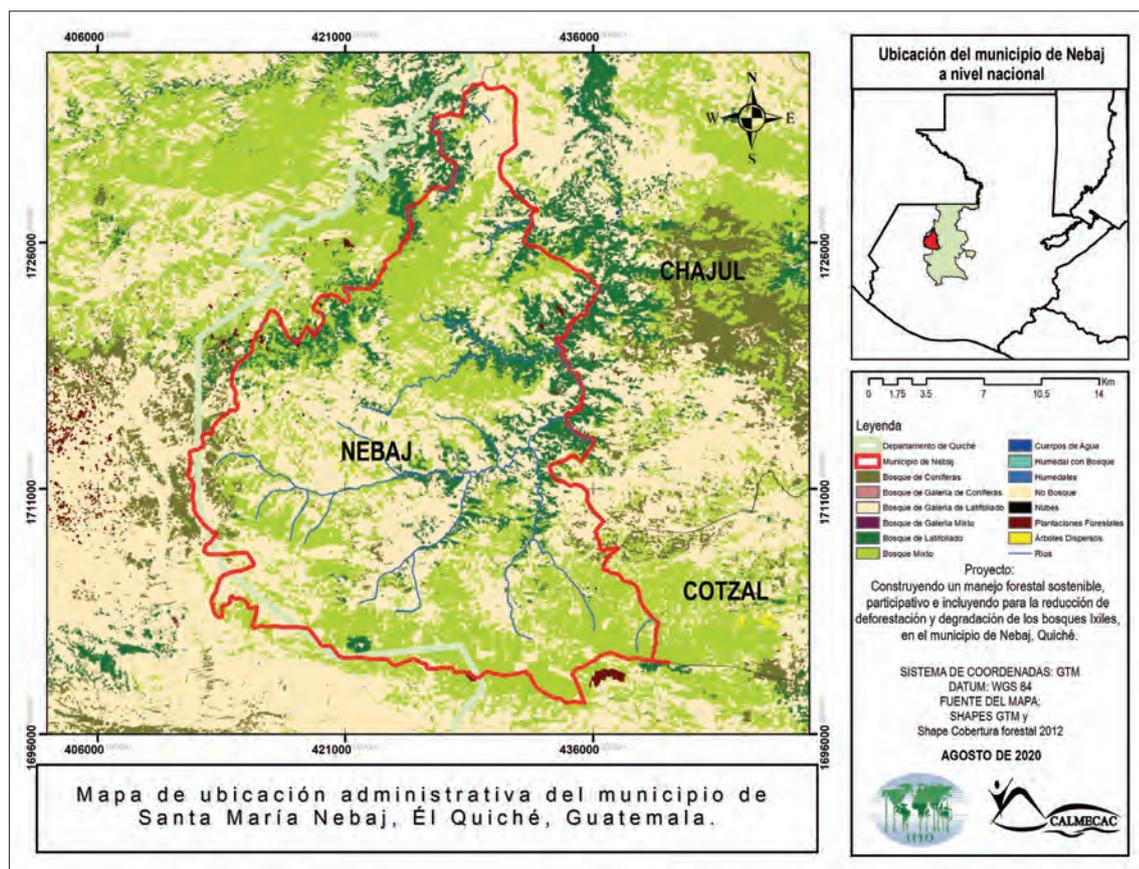


Figure 1: Carte indiquant Santa María Nebaj, dans le département de Quiché, au Guatemala

nationale de réduction de la déforestation au Guatemala, en ligne avec le Programme de réduction des émissions spécifique au pays qui en prend acte. Ce dernier a été avalisé par le gouvernement et la Banque mondiale avec l'appui du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) en octobre 2021.

Le projet a réussi à mettre au point des processus participatifs reposant sur des structures organisationnelles liées à la gestion des ressources et à l'usage et à la tenure des forêts par la population, les municipalités et autres parties prenantes. Il a passé des accords sur la gestion des forêts et le commerce associé tout en, parallèlement, renforçant le recueil des informations quantitatives et qualitatives nécessaires à la gestion et à la planification des forêts, dont les projections sur la déforestation, les estimations de la fourniture de services écosystémiques et l'analyse de la vulnérabilité au changement climatique.

Plans de gestion forestière durable

Le projet a délivré trois produits majeurs. Il s'agissait tout d'abord de développer et de mettre en œuvre des plans de gestion durable des forêts (GDF) pour la conservation des forêts villageoises. À cette fin ont été organisés quatorze ateliers de formation portant sur le Programme d'incitation en faveur des forêts destiné aux petits propriétaires forestiers et agroforestiers (*Programa de Incentivos Forestales para Pequeños Poseedores de Tierras a Vocación Forestal o Agroforestal*, ou PINPEP) et sur le Programme d'incitation à la création, la restauration, la production et la protection des forêts (*Programa de Incentivos para Establecimiento, Recuperación, Manejo, Producción,*

Protección de Bosques, ou PROBOSQUE). Dix de ces ateliers ont ciblé divers groupes travaillant sur des activités de reboisement, les quatre autres étant destinés à des groupes de chefs et cheffes de village.

Les surfaces incorporées dans les programmes d'incitation en faveur des forêts comprenaient 12 ha affectés à des plantations forestières (pour la plupart dans le cadre de régimes agroforestiers) et environ 65 ha de forêts naturelles à objectif de protection.

Bonnes pratiques de gestion villageoise des forêts

Le second produit majeur du projet a concerné l'agrément et le développement de bonnes pratiques de gestion forestière visant à réduire la dégradation des forêts et la déforestation dans les forêts villageoises.

La formation aux pratiques de gestion a reposé sur l'approche de l'«apprentissage par la pratique», qui a impliqué une traduction en langue Ixil avec le concours du personnel local. Le but était de développer suffisamment les capacités pour pérenniser les efforts de conservation des forêts à l'achèvement du projet.

Le projet a accompagné et renforcé les connaissances de groupes organisés et associations forestières villageoises en place en coordination avec les services techniques de la municipalité de Santa María Nebaj et de l'INAB.

Les réalisations propres au projet sont les suivantes:

- **Création d'une pépinière forestière**

La pépinière forestière municipale de Nebaj est actuellement en exploitation à raison d'une production annuelle de 45 000 des essences suivantes: *Alnus aciminata*, *Cupressus lusitanica*, *Casuarina cunninghamiana*, *Prunus* spp., *Quercus* spp., *Pinus ayacahuite* et *Pinus maximinoi*. Une assistance technique à la gestion, au suivi et à l'entretien a été fournie pour renforcer les capacités du personnel technique forestier de la municipalité et du personnel de la pépinière.

- **Renforcement des capacités du personnel forestier municipal**

Des spécialistes de la Fondation Calmecac ont dispensé une formation destinée à renforcer les capacités du personnel technique et du personnel de la pépinière de l'Office municipal des forêts de Santa Maria Nebaj, plus particulièrement axée sur la création, la gestion, et l'administration de pépinières forestières. Elle a été complétée par des visites de pépinières dotées d'un équipement technique et traditionnelles du Ministère de l'agriculture, du bétail et de l'alimentation dans les départements de Chimaltenango et de Totonicapán en vue de partager les expériences.

- **Actions de reboisement**

Des actions de reboisement ont été menées auprès de 74 bénéficiaires et partenaires, dont des chefs de différentes communautés, la municipalité de Santa Maria Nebaj, des établissements éducatifs, des églises et des groupes organisés. Un total de 37 757 plants ont été plantés sur une surface de 32,19 ha, à raison d'une densité de 1 111 plants à l'ha.

- **Protection renforcée contre les incendies de forêt**

Cinq ateliers de formation ont été organisés avec des groupes d'habitants de 20 villages. En outre, un cours sur les techniques élémentaires de lutte contre les incendies de forêt a été dispensé dans la municipalité de Nebaj à l'intention des techniciens municipaux, des réservistes de l'armée et des groupes de la société civile; cette activité a été coordonnée avec le Service



Trouver des sources de plants: Le projet a mis en place une pépinière à Nebaj. Photo: H. Mendoza

de protection des forêts de l'INAB et la Fondation Calmecac.

- **Efforts contre l'exploitation forestière illicite**

Un groupe interinstitutionnel chargé de réduire et de prévenir l'exploitation forestière illicite dans la municipalité a été créé en 2020. Il s'est réuni régulièrement et a déjà préparé des documents, dont des plans d'exploitation d'un système de surveillance et de lutte incendie, un protocole de transport des produits forestiers et un accord de décentralisation de la délivrance des autorisations de prélèvements forestiers pour la consommation des ménages.

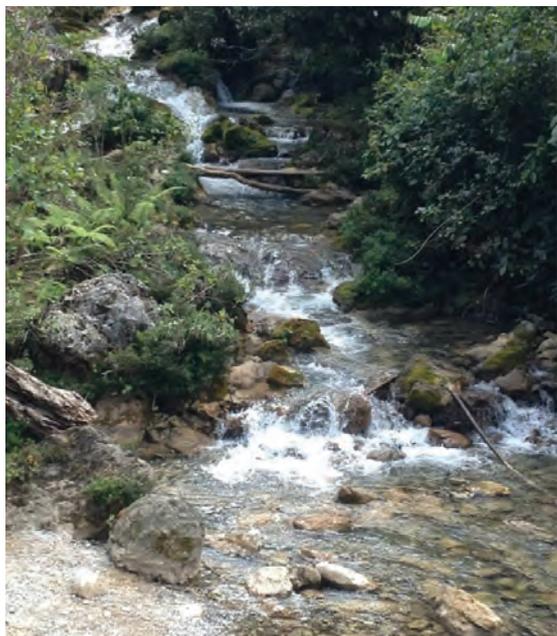
Un projet REDD+ porteur d'avantages pour toute la collectivité

Le troisième et dernier acquis du projet concerne la conception d'un projet REDD+ dont toute la collectivité est susceptible de bénéficier. Le site du projet de l'OIBT en a fait partie aux côtés des 11 autres municipalités des départements de Quiché, Huehuetenango et Alta Verapaz. Dans le projet REDD+ des Réseaux locaux pour le développement (*Reddes Locales para el Desarrollo*), la Fondation Calmecac en est l'auteur et les municipalités et communautés en sont les coauteurs. Dans les 12 municipalités, des processus participatifs impliquant des acteurs locaux ont été au cœur de la conception des interventions figurant dans la proposition REDD+ et dans le Programme national de réduction des émissions.

À Nebaj, et dans d'autres lieux, des réunions et discussions ont été organisées pour dresser un bilan de la situation des ressources forestières et des biens et services environnementaux, et forger une vision commune de la participation des parties prenantes et bénéficiaires, y compris sur leurs intérêts spécifiques et leur articulation avec des actions du projet.

Le processus a également recensé les activités nécessaires pour remédier aux causes de la déforestation et atteindre le seuil d'émissions de gaz à effet de serre à partir duquel il est possible d'obtenir des crédits carbone et de devenir financièrement autonome. Les mécanismes décisionnels et de répartition des avantages prévus par le projet ont également été présentés lors de ces ateliers.

Pour mesurer le potentiel de réduction des émissions au moyen des activités du projet, les spécialistes ont eu recours à une méthodologie reposant sur la Norme volontaire du carbone (VCS) et les Normes climat, communautés et biodiversité (CCB) fixées par les pouvoirs publics.



Flux de services: Un cours d'eau dans le bassin du haut Xaclbal.

Photo: W. Carrillo



Réducteurs de risque: Une formation aux techniques élémentaires de la prévention, de la gestion et lutte contre les incendies de forêt a été dispensée en coordination avec les autorités nationales et locales. Photo: H. Mendoza

S'il est mis en œuvre, le projet REDD+ créerait des emplois dans le suivi et le contrôle des ressources forestières sous gestion communautaire. Les recettes de la vente de crédits carbone pourraient être investies dans la gestion de concessions de production et des terres communautaires, pour assurer ainsi la pérennité des services écosystémiques et des avantages qui en découlent. Les activités de conservation de la forêt qu'exige le projet REDD+ permettraient d'assurer la continuité d'autres services écosystémiques chers à la communauté, tels que la protection des habitats de la faune ou encore la production de produits forestiers non ligneux. En conservant les ressources existantes, les communautés seraient aussi en mesure de préserver leur capital naturel et de capitaliser sur tout futur marché de la rémunération en contrepartie de services écosystémiques.

Il a été établi que le projet REDD+ était susceptible de générer plus de 800 000 tonnes de crédits carbone, lui donnant ainsi accès à des paiements dans le cadre du programme national de réduction des émissions et du marché volontaire au titre des normes VCS et CCB.

Actuellement, le projet des Réseaux locaux de développement est inclus dans le processus de suivi et de vérification du Programme national de réduction des émissions, dans le cadre duquel il présentera ses activités encourageant la GDF et ses stratégies de développement communautaire.

Renforcer la durabilité

En conclusion, ce projet a contribué de manière importante aux efforts que déploient les pouvoirs publics pour mettre en place des dispositifs de planification forestière durable et créer des mécanismes financiers dérivés de la gestion et de la conservation des ressources et des services environnementaux dans le département de Quiché, qui peuvent aussi servir de mesure d'adaptation aux effets du changement climatique. Le projet a également contribué à atteindre des buts et objectifs essentiels de l'OIBT, dont ceux reflétés dans les lignes directrices de l'OIBT sur la gestion et la restauration des forêts tropicales⁹.

En tant que tel, le projet a aidé à contrecarrer la tendance à l'accélération de la déforestation et de la dégradation des forêts au Guatemala et a permis d'en tirer des enseignements applicables à l'ensemble du monde tropical. Il a traité les risques, conséquences et catastrophes naturelles qui en résultent pour les forêts tropicales de même que leur aggravation sous l'effet du changement climatique et de la pauvreté. Il peut aussi aider à identifier des politiques et mécanismes capables de préserver les vastes surfaces forestières qui subsistent encore au Guatemala et à renforcer leur gestion durable, y compris par des communautés autochtones.

Pour consulter les produits du projet, saisir le code du projet, 721/13 Rev.3 (F), dans le moteur de recherche sur: www.itto.int/fr/project_search. Ce projet de l'OIBT a pu être exécuté grâce à un financement du Gouvernement du Japon.

Bibliographie

Carrillo, W. 2018. Plan de capacitaciones teórico – práctico dirigido a comunidades Ixiles, para la implementación de buenas prácticas comunitarias enfocadas a la conservación, manejo sostenible, reducción de la degradación y deforestación de los bosques. Fundación Calmecac, Guatemala.

OIBT. 2002. *Directives de l'OIBT pour la restauration, la gestion et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires*. Série OIBT Politique forestière n° 13. Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Yokohama, Japon.

OIBT. 2020. *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*. Série OIBT Politique forestière n° 24. Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Yokohama, Japon.

MARN (non daté). Estrategia Nacional para el Abordaje de la Deforestación y Degradación de los Bosques en Guatemala.

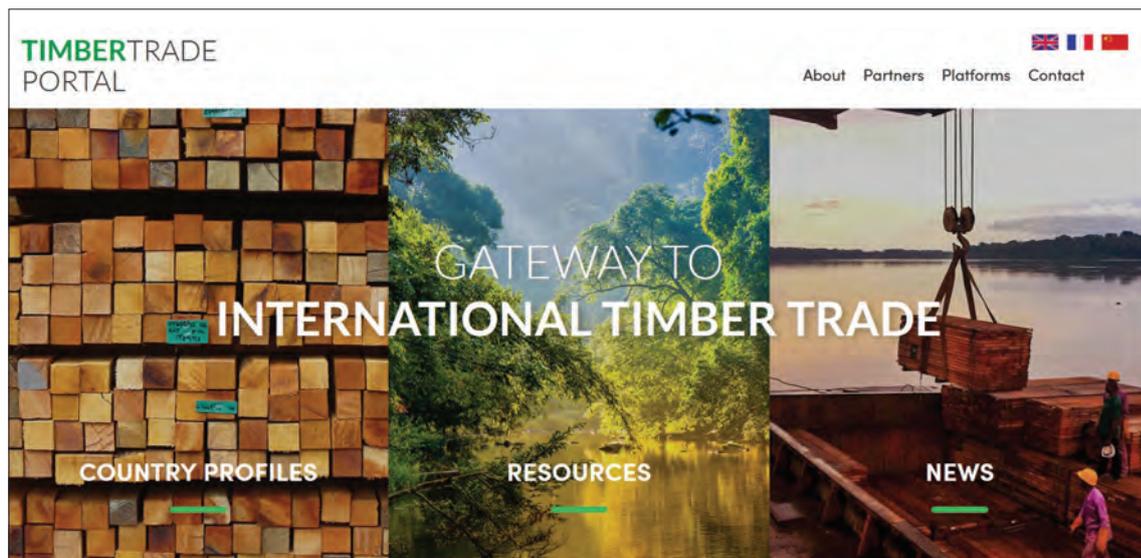
⁹ Disponible sur: www.itto.int/fr/guidelines

Accompagner un commerce du bois légal éclairé

Une nouvelle phase du Portail du commerce du bois aide opérateurs et négociants à prouver la légalité de leur bois

par Esther Boer
et Rutger de Wolf

Form International
(e.boer@forminternational.nl,
r.dewolf@forminternational.nl)



Un site dédié au bois: Le Portail du commerce du bois offre des informations exhaustives sur le commerce légal du bois. Photo: ATIBT

Bien que l'on soit désormais conscient partout dans le monde de la nécessité de restaurer et de conserver les paysages forestiers, les forêts de la planète n'en restent pas moins confrontées à la pression incessante de la déforestation et de la dégradation. Parallèlement, la consommation mondiale de bois continue d'augmenter, alimentée par l'essor démographique et l'emploi du bois dans la construction. D'ores et déjà, cette situation entraîne un déficit de l'offre en bois par rapport à la demande, lequel ne fera que croître au cours des prochaines décennies si l'on ne remédie pas à cette situation de manière adéquate. Le besoin de protéger nos forêts tout en soutenant l'offre en bois est la raison pour laquelle il est si important que les produits bois soient durables et légaux.

Certes, la gestion durable des forêts et la certification du bois ont beaucoup progressé pour assurer que le bois puisse être obtenu de sources durables en accord avec des normes environnementales et sociales acceptées au niveau international. Néanmoins, dans le secteur du bois, négociants et opérateurs font face à de nombreuses difficultés lorsqu'ils essaient de fournir la preuve de la légalité de leur bois. Les opérateurs doivent en effet satisfaire à de strictes exigences de diligence raisonnée. En outre, il n'est pas toujours facile d'identifier ou de comprendre les exigences instaurées par les pays pour prouver cette légalité. Les négociants et opérateurs se débattent aussi avec des règles et processus souvent complexes régissant la diligence raisonnée. C'est précisément pour lisser toutes ces difficultés qu'a été créé le Portail du commerce du bois (*Timber Trade Portal*, TTP)¹. Le TTP apporte une réponse à nombre de questions que se posent opérateurs et négociants au sujet du commerce des bois légaux, de la diligence raisonnée, des exigences des pays et des pièces justificatives requises à l'export.

Une ressource mondiale unique

Mis au point pour la première fois en 2015 par la Fédération européenne du négoce du bois (ETTF), le TTP bénéficie du soutien de l'OIBT et de la Coalition européenne pour les bois tropicaux durables de la Fondation IDH (Initiative pour le commerce durable). En 2017, l'ETTF et l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) ont convenu de

fusionner leurs sites web respectifs sur la légalité du bois pour créer l'actuel TTP. Dès lors, l'ATIBT et Form International ont travaillé en partenariat pour le maintenir et l'actualiser.

Le TTP est une plateforme unique qui offre des informations objectives et approfondies sur les cadres de légalité du bois en vigueur dans les pays qui jouent un rôle dans le commerce international du bois. Le point fort du TTP est qu'il fournit des informations à jour sur les pays et les justificatifs exigés de la part des acteurs de la chaîne de valeur, des entreprises et des opérateurs économiques dans la filière forêt-bois. On y trouve par exemple des documents types capitaux qu'il est possible de télécharger (tels que les permis nationaux) indiquant quel format doivent suivre ces documents. Indépendant, factuel et impartial, le TTP a en outre une portée mondiale.

Le TTP nouvelle version

En 2020, l'OIBT a apporté son soutien à l'expansion et à l'actualisation du Portail. Si le TTP est d'ores et déjà bien ancré, il a toutefois besoin d'être mis à niveau régulièrement pour rester pertinent, moderne et convivial. Plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés pour renforcer l'ergonomie du site web, élargir son public et augmenter le nombre de ses visiteurs.

Le projet TTP 2021 s'était fixé de délivrer quatre produits. Le premier consistait à refondre intégralement et à moderniser le site web du TTP. Le second était de créer six nouveaux profils de pays producteurs de bois, à savoir Cambodge, Colombie, îles Salomon, Japon, Philippines et Thaïlande. Il prévoyait également d'actualiser les profils de la République du Congo et de la Côte d'Ivoire. Quant aux deux autres produits, il s'agissait, en appui au commerce du bois légal à travers le monde, de traduire le contenu du portail en chinois et d'ajouter diverses activités de promotion pour atteindre un public élargi.

Le projet TTP 2021 a pu remplir tous ses objectifs. En effet, le TTP propose aujourd'hui 29 profils de pays et tout son contenu est consultable en trois langues: anglais, chinois et français. Entièrement refondu, il offre une interface plus dynamique et conviviale permettant d'accéder plus facilement à l'information. L'une des améliorations majeures a consisté à articuler les profils de pays en différentes parties distinctes décrivant le contexte forestier et le secteur du bois, le cadre juridique et réglementaire, les pièces indispensables à soumettre justifiant de la légalité, et des sources d'information et contacts.

¹ www.timbertradeportal.com



Transformation de bois à Kisangani: Le TTP comporte des profils de 29 pays, dont la République démocratique du Congo. *Photo: A. Fassio/CIFOR*

Le nouveau TTP comprend également une page de ressources offrant des informations sur les dispositifs de certification, les réglementations internationales et autres ressources de l'OIBT sur la légalité du bois. On y trouve également des renseignements sur d'autres plateformes qui soutiennent le commerce légal du bois ainsi que des actualités sur le commerce et la légalité du bois au niveau mondial et des pays. Suite aux présentations lors de manifestations et autres activités promotionnelles, le nombre de visiteurs du TTP a régulièrement augmenté et il a touché un public plus large.

Programme de l'OIBT sur les chaînes d'approvisionnement

L'OIBT a appuyé le projet TTP dans le cadre de son Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) du bois et des produits forestiers tropicaux. Financé par le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), ce Programme a adopté une approche intégrée en vue de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables qui incluent des cadres propices, des initiatives du secteur privé et le renforcement des capacités.

Les objectifs primordiaux du TTP coïncident étroitement avec ceux du Programme relatif aux LSSC, notamment celui de mettre en place la Plateforme des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GSSC) auquel le projet TTP a contribué². Celle-ci a été lancée en 2018 pour promouvoir l'échange interentreprises d'informations sur le bois et les produits forestiers légaux et durables. Dans le cadre de cette initiative sur les GSSC, un groupe d'entreprises chinoises du commerce et de la transformation du bois animées d'un esprit progressiste s'est engagé à augmenter leur approvisionnement en bois auprès de sources durables. À cet égard, le contenu du TTP et sa traduction en chinois seront d'une grande aide en rendant les informations sur le bois légal et durable accessibles à un public chinois.

Légalité du bois: un champ dynamique

La légalité du bois est en constante évolution; les lois et réglementations qui régissent le commerce légal du bois

changent en effet régulièrement³. Les modifications à venir du Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) en sont un excellent exemple. Les exigences de diligence raisonnée dont font l'objet les importations de bois dans l'Union européenne dans le cadre du RBUE ont toujours été un centre d'intérêt majeur du TTP. En novembre 2021, la Commission européenne a proposé un nouveau projet de réglementation sur les produits sans déforestation dont le but est de limiter le défrichement de forêts pour produire des marchandises de type soja, huile de palme ou encore bois. La réglementation proposée remplacera à terme le RBUE et pourrait se traduire par un durcissement des règles et de l'obligation de diligence raisonnée exigée de la part des opérateurs et négociants de bois. L'une des modifications proposées est que les exigences de diligence raisonnée s'appliquent aussi à l'exportation de produits bois depuis l'UE. Dans la mesure où il est aisé de refléter de tels changements dans le TTP, il est un outil aussi efficace que flexible pour présenter l'information aux opérateurs exportant du bois. En actualisant régulièrement les profils de pays et le contenu d'ordre général sur les réglementations, le TTP ambitionne de se tenir à jour de ce type d'évolutions pour fournir des informations d'actualité sur les pays, lesquelles sont nécessaires pour satisfaire aux exigences de diligence raisonnée.

Avec ce TTP enrichi fructueusement, le partenariat continuera d'explorer toute opportunité qui lui permettra de conserver toute sa pertinence pour les autorités d'application des réglementations et les négociants de bois. L'information qui y est présentée dans les profils de pays est régulièrement revue et affinée par des spécialistes indépendants. Enfin, le partenariat continue de rechercher et de nouer des liens avec d'autres sources d'information pertinentes sur la légalité du bois.

Pour en savoir plus sur le TTP, consulter: www.timbertradeportal.com ou contacter les auteurs de l'article.

L'OIBT a apporté son concours au projet du TTP dans le cadre de son Programme relatif aux LSSC qui a bénéficié d'un financement du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL).

² www.ito-ggsc.org

³ Pour en savoir plus, consulter l'article de Weiss *et al.* «Comparatif des récentes mesures de reboisement», paru dans le numéro 31/1 de TFU sur: https://www.ito.int/fr/TFU/2022/05/19/itto_s_next_five_years/

Améliorer les chaînes d'approvisionnement en Afrique centrale

Une activité de l'OIBT a développé un programme de formation complet destiné à tous les acteurs du bois dans le bassin du Congo

par Bonaventure Lele¹,
Félix Koubouana²,
François Hiol³
et Jean Marcial Bell³



Renforcement des capacités: Les étudiants forestiers, comme ceux du CRESA Forêt-Bois ci-dessus, de l'Université de Dschang au Cameroun, sont le premier groupe cible du nouveau Programme de formation de l'OIBT sur les chaînes d'approvisionnement. *Photo: Université de Dschang*

Compte tenu de la déforestation et de la dégradation des forêts qui se poursuivent et de la sensibilisation grandissante au rôle majeur que les forêts jouent s'agissant de lutter contre le changement climatique, l'OIBT met en œuvre un Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables des bois et produits forestiers tropicaux (LSSC) qui vise à tirer parti des retombées qu'a ce type de chaînes d'approvisionnement en termes d'atténuation des effets climatiques, de biodiversité et de développement. Dans le cadre du module du Programme LSSC consacré au renforcement des capacités¹, l'OIBT a chargé le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (RIFFEAC) de développer un programme de formation composé de quatre modules destinés aux cadres et au personnel technique des pays du bassin du Congo, ce en vue de les aider à comprendre et à gérer les LSSC dans le contexte des produits bois tropicaux. Chaque module est accompagné d'un guide simplifié pour contribuer à leur emploi élargi. Le programme de formation est d'ores et déjà dispensé dans la région.

Pression en faveur du bois durable

Depuis quelque temps déjà, la nécessité de renforcer les chaînes d'approvisionnement durable s'est faite grandissante. Les exigences d'avoir accès à des bois d'origine légale et durable se sont rapidement répandues sur les marchés ces dernières années, faisant que nombre de pays producteurs de bois tropicaux ont éprouvé des difficultés à satisfaire à ces dispositions et à apporter la preuve que leurs bois étaient effectivement d'origine légale et durable. Les insuffisances de la gouvernance, des politiques et des cadres juridiques en matière de forêts n'ont fait qu'aggraver ces difficultés dans certains pays.

De leur côté, l'Union européenne, à travers les Accords de partenariat volontaire de son Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestière, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (APV-FLEGT) et les États-Unis d'Amérique, par sa loi Lacey en particulier, ont lancé des processus politiques visant à promouvoir la récolte et le commerce licites de bois et produits dérivés sur leur marché et à améliorer la gouvernance des forêts.

Les organisations non gouvernementales (ONG) écologiques, par leurs appels à boycotter le bois tropical, ont aussi contribué à susciter le développement et la promotion de dispositifs de certification forestière reposant sur la conformité à des exigences de légalité, de traçabilité et de durabilité des sources d'offre en bois et produits dérivés.

Parallèlement, les concepts de responsabilisation et de durabilité ont été actualisés, enrichis et renforcés dans le cadre de divers dispositifs de certification des forêts. Les pouvoirs publics en charge de la gestion des forêts et le secteur privé, qui représentent les professionnels exploitant les forêts, de même que les ONG écologiques ont tous plaidé en faveur de la pérennisation des écosystèmes forestiers, des exigences de documenter intégralement tous les circuits du bois et de régles pour une gestion durable des forêts (GDF) transparente et responsable. Aujourd'hui, le lien entre le suivi, la traçabilité du bois et la légalité des forêts constitue un critère de bonne gestion des forêts.

Les cadres juridiques nationaux, qui sont le pilier de la mise en œuvre de tout dispositif de certification, ont aussi évolué dans le sens de la gestion durable des forêts tropicales. La traçabilité des produits forestiers a progressé avec le développement de nouvelles techniques novatrices de certification de la chaîne de contrôle du bois.

¹ Activité 5 PP-A/55-334 BMEL-LSSC: «Développement de modules de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)».



Traçabilité du bois: Comprendre les dispositifs de certification forestière constitue un aspect important des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois. *Photo: L. Qiang/OIBT*

Développement du programme de formation

Pour développer les modules de formation, on a commencé par effectuer une étude documentaire portant sur divers aspects des chaînes d'approvisionnement durables des bois tropicaux, tant au niveau mondial qu'à celui du bassin du Congo. Pour définir les objectifs des acquis d'apprentissage des modules, nous avons évalué les besoins en formation des bénéficiaires ciblés en termes de connaissances, savoir-faire et compétences interpersonnelles.

Les bénéficiaires escomptés de la formation sont: les décideurs au sein des pouvoirs publics et du secteur privé; les experts forestiers des secteurs public et privé, les ONG et les forêts municipales/communautaires; le personnel du fisc et des douanes; les vendeurs, les transitaires et négociants; le personnel spécialisé des entreprises (par ex., prospecteurs, bûcherons, débardeurs et transporteurs);

les artisans; les habitants des villages riverains des forêts; les parlementaires; et les étudiants des établissements membres du RIFFEAC.

Outre la mise au point de la structure et du contenu des cours, nous avons dû sélectionner des approches pédagogiques, notamment pour les travaux pratiques et les travaux dirigés, ainsi que des méthodes d'évaluation des connaissances. Nous avons également préparé une présentation pour l'atelier de lancement du projet et les ateliers de validation des modules de formation, qui ont eu lieu à Brazzaville, au Congo, en octobre 2020 pour les Modules 3 et 4, puis à Libreville, au Gabon, en janvier 2021, concernant les Modules 1 et 2.

Le programme qui en a résulté se compose des quatre modules suivants:

- 1) Comprendre le concept du sans-déforestation
- 2) Évaluer la légalité et mettre en place la responsabilisation
- 3) De la légalité à la durabilité
- 4) Les marchés et leur accès

Tous confondus, ces quatre modules comprennent 1 200 heures d'apprentissage, divisés à peu près à parts égales entre l'enseignement théorique, les travaux pratiques et les travaux individuels. Le Module 3 «De la légalité à la durabilité», représente la moitié du temps total d'apprentissage et réunit la majeure partie des connaissances et compétences indispensables à la mise en œuvre de LSSC.

Tableau 1: Contenu du Module 1 «Comprendre le concept du sans-déforestation»

Cours	1A Développements internationaux en matière de forêts et de changement climatique	1B Rôle des forêts de production et des produits forestiers ligneux dans la lutte contre les changements climatiques (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, substitution, etc.)	1C Réglementations et législations internationales destinées à assurer un commerce de source légale et durable	1D Rôle des marchés intérieurs dans les pays d'Afrique centrale et du commerce intra-africain pour répondre aux Objectifs de développement durable (ODD) et aux Contributions déterminées au niveau national (NDC)	1E Restauration des paysages forestiers (RPF): initiative pour réaliser le sans-déforestation et la GDF
Chapitre 1	Sommets de la Terre sur l'environnement et le développement durable	Connaissances fondamentales sur les forêts de production et les changements climatiques	Généralités sur l'exploitation des forêts tropicales et le commerce des bois tropicaux	Commerce du bois, Programme de développement durable à l'horizon 2030, Agenda 2063 de l'Union africaine et NDC	Connaissances fondamentales sur la RPF
Chapitre 2	Instruments juridiques internationaux en matière de changements climatiques	Rôle des forêts dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ses effets	Principes du Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE), de la loi révisée Lacey aux États-Unis et de la loi sur le bois propre au Japon	Commerce du bois en Afrique Centrale	Cadres politiques nationaux et internationaux en faveur de la restauration forestière
Chapitre 3	Instruments juridiques internationaux en matière de forêts et de biodiversité	Suivi, évaluation, politique et gouvernance dans la GDF face au changement climatique	Réglementation du commerce des bois tropicaux	Opportunités et défis (ODD et NDC) liés au commerce du bois en Afrique Centrale	Modalités de la RPF
Chapitre 4	Autres conventions multilatérales pertinentes en matière de forêts et de changement climatique		Défis à venir en termes d'adaptabilité aux contextes nationaux des traités et des législations se rapportant au commerce de bois de source légale et durable		Impacts de la RPF

Comprendre le sans-déforestation

Le Module 1, «Comprendre le concept du sans-déforestation», se compose de cinq sessions qui totalisent 225 heures d'apprentissage (tableau 1). Il explore l'échelle et les conséquences du recul des forêts ainsi que les initiatives et stratégies qui sont élaborées pour le contrecarrer, dont la GDF, les programmes de conservation de la nature et de la biodiversité, la certification des forêts, la promotion de l'agriculture durable, la bonne gouvernance forestière et la production et la commercialisation de produits forestiers sans déforestation. Le concept du sans-déforestation est souvent corrélé à la production de produits (agricoles), pour laquelle les sources d'approvisionnement et les investissements financiers ne contribuent pas à la déforestation des forêts naturelles. Toutefois, à ce jour, il ne fait l'objet d'aucun consensus, que ce soit dans les pays consommateurs ou les pays qui produisent du bois et autres produits forestiers. Il importe donc d'affiner ce concept et de comprendre ses implications

en termes de changement climatique, de GDF, de réglementation internationale et de législation visant à assurer que le commerce soit opéré à partir de sources légales et durables, et le rôle des marchés intérieurs dans les pays d'Afrique centrale et le commerce intra-africain.

Légalité et responsabilisation

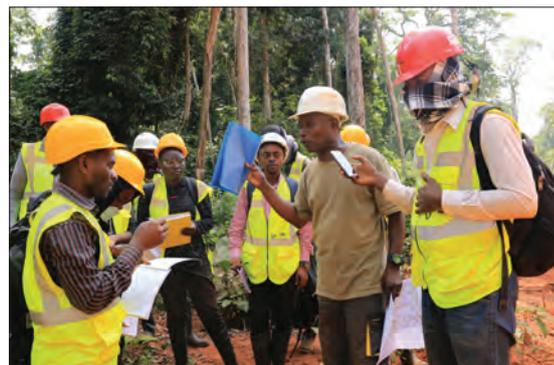
L'axe du Module 2, qui comprend cinq sessions pour un total de 123 heures d'apprentissage (tableau 2), est d'assurer l'application des cadres légaux par des acteurs tels que les administrateurs des pouvoirs publics et la filière forestière ainsi que les professionnels privés du commerce du bois, et qu'ils s'y conforment. Il explore les concepts de légalité et de responsabilisation; les ressources juridiques, réglementaires et technologiques; le recours à des technologies modernes innovantes; et leurs rôle et importance dans la planification, la comptabilité, et la transparence du commerce et des marchés. L'expérience de la sous-région en matière de suivi et de traçabilité des flux de produits forestiers depuis la source d'approvisionnement jusqu'au consommateur final sur le marché est introduite pour illustrer les grands points du Module par un exemple pratique.

Tableau 2: Contenu du Module 2 «Évaluer la légalité et mettre en place la responsabilisation»

Cours	2A Concepts de légalité et de responsabilisation: définitions, champ d'application, attributs, chaînes d'approvisionnement légales et durables	2B Suivi et traçabilité du flux de produits depuis l'arbre dans la forêt jusqu'à l'utilisateur final sur les marchés	2C Emploi de technologies innovantes dans la certification de la chaîne de contrôle	2D Rôle de la technologie moderne dans les systèmes d'information modernes: de la planification à la comptabilité	2E Réglementation du commerce dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction (CITES)	2F Importance du codage pour la transparence du commerce et du marché
Chapitre 1	Concept de légalité	Les différentes sources de bois légaux en Afrique centrale (cas des différents permis d'exploitation en vigueur en Afrique centrale)	Les différents outils et leurs rôles dans la traçabilité du bois	Technologie innovante du Système informatisé de vérification de la légalité (SIVL)	Généralités sur la CITES	Généralités sur le principe du codage dans l'exploitation des bois
Chapitre 2	Responsabilisation	Fonctionnement de la traçabilité pour différents permis d'exploitation	Utilisation des technologies innovantes	Gestion des comptes	Réglementation du commerce relative à la CITES	Codage des bois à destination des marchés
Chapitre 3	Définition de la traçabilité des produits forestiers et les différentes étapes	Étude de cas: Suivi de la traçabilité des bois exploités sur la base des différents permis d'exploitation au Congo		La légalité	Contentieux relatifs à la CITES	
Chapitre 4	Chaînes d'approvisionnement légales et durables	Suivi et traçabilité des bois exploités sur la base d'une convention		Codes-barres		
Chapitre 5		Suivi et traçabilité des bois exploités dans les plantations forestières		Pré-exploitation		
Chapitre 6		Suivi et traçabilité des bois exploités sur la base d'un Permis spécial		Exploitation forestière		
Chapitre 7				Transport		
Chapitre 8				Stockage		
Chapitre 9				Transformation		
Chapitre 10				Sorties		
Chapitre 11				Fiscalité		
Chapitre 12				Autorisation FLEGT		
Chapitre 13				Historique		
Chapitre 14				Production de statistiques		

De la légalité à la durabilité

Le Module 3, «De la légalité à la durabilité» qui, avec 665 heures d'apprentissage, est la pièce de résistance du Programme, vise à éclaircir le lien entre légalité et durabilité s'agissant d'approvisionner du bois issu de forêts du bassin du Congo. Il puise dans des produits de projets antérieurs de l'OIBT qui ont été mis en œuvre avec des pays membres du RIFFEAC et de l'OIBT en Afrique. Il s'inspire particulièrement des projets «Renforcement des capacités pour l'aménagement durable des forêts pluviales tropicales et la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT» [PD 456/07 Rev.4 (F)] et «Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines» [PD 124/01 Rev.2 (F)], ainsi que d'autres qui nous ont permis de préparer des lignes directrices sur l'exploitation à faible impact (EFI). Le Module 3 prend également en compte les préoccupations émergentes soulevées par les APV et le FLEGT ainsi que l'OIBT dans le contexte du commerce du bois légal entre ses pays membres et les pays acheteurs tels que les Chine, le Japon, l'Australie ou les États-Unis d'Amérique.



Classe sur site: Des étudiants de l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT), en République démocratique du Congo, au cours d'une formation de terrain à la GDF. Photo: I. Diansambu/ERAIFT

Tableau 3: Contenu du Module 3 «De la légalité à la durabilité»

Cours	3A Enjeux liés aux chaînes d'approvisionnement légal et durable de bois d'œuvre	3B Fiscalité forestière et procédures douanières dans les pays producteurs et acheteurs de bois	3C Rôle des critères et indicateurs de l'OIBT pour la GDF et autres lignes directrices, y compris sur l'exploitation à faible impact (EFI)	3D Outils et technologies de gestion et de planification forestières	3E Dispositifs de certification et leurs exigences
Chapitre 1	Définition de la GDF	Fiscalité forestière en Afrique centrale	Critères et indicateurs de l'OIBT pour la GDF: cas des principes, critères et indicateurs de l'OAB-OIBT	Planification intégrée de la gestion des paysages	Concepts de certification forestière et de traçabilité
Chapitre 2	Définitions de la légalité du bois selon les pays d'Afrique centrale	Procédures douanières dans les pays producteurs et consommateurs de bois d'Afrique centrale	L'exploitation à faible impact	Informations de base pour l'élaboration de plans de gestion	Informations de base pour la certification forestière
Chapitre 3	Relation entre durabilité et légalité en Afrique centrale		Conservation en utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production	Synthèse des informations relatives à l'élaboration de plans de GDF	Dispositif de suivi et traçabilité du bois récolté
Chapitre 4	Caractérisation des chaînes d'approvisionnement légal et durable de bois d'œuvre			Questions socio-économiques et environnementales dans les plans de GDF	Conception, suivi et évaluation des aspects socio-économiques et environnementaux
Chapitre 5	Exigences internationales en matière de bois et produits dérivés (RBUE, loi Lacey révisée, loi sur le bois propre, CITES, etc.)			Consultations et négociations en lien avec l'élaboration de plans de GDF	Audit de certification des unités forestières d'aménagement (UFA)/unités de transformation du bois
Chapitre 6				Stratégie d'élaboration des plans de GDF	

Tableau 4: Contenu du Module 4 «Les marchés et leur accès»

Cours	4A Statistiques du commerce et informations sur le marché	4B Plateforme des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes	4C Dispositifs innovants de commercialisation	4D Douanes, mesures tarifaires/non tarifaires dans le commerce international et intra-africain des bois et produits dérivés
Chapitre 1	Enjeux et évolutions des marchés	Enjeux et défis des plateformes de chaînes d'approvisionnements	E-commerce du bois et produits forestiers	Droits de douane et commerce du bois
Chapitre 2	Statistiques du commerce et GDF	Stratégie de mise en place d'une plateforme de chaînes d'approvisionnement	Technologies de transformation des essences secondaires	Mesures tarifaires et non tarifaires et commerce du bois et produits dérivés
Chapitre 3	Demande en essences et volumes sur le marché	Analyse stratégique des rôles et responsabilités des acteurs	Diversification et transformation des produits pour le marché	Réforme en cours dans les pays et incitations douanières
Chapitre 4	Système de contrôle du commerce des bois et produits dérivés d'Afrique centrale	Connaissance et capitalisation des réseaux d'information	Approche marketing des bois et produits dérivés	Accords commerciaux et politiques nationales



Diffuser la bonne parole: Le programme de formation est dispensé dans plusieurs pays du bassin du Congo, y compris dans le cadre de cette manifestation en République démocratique du Congo. *Photo: T. Mbangi*

Les marchés et leur accès

Le dernier module, «Les marchés et leur accès» (tableau 4), vise à mieux faire comprendre et à encourager le commerce des bois et produits forestiers légaux et durables, ce en cernant plus précisément les difficultés que posent les marchés sensibles et leur accès. Les aspects contextuels liés aux questions écologiques, au changement climatique et à la Covid-19 sont aussi pris en compte. Sur un total de 240 heures, le Module 4 explore plus particulièrement ces problématiques en se concentrant sur deux questions imbriquées: comment améliorer la GDF influe-t-il sur le commerce du bois, et comment le commerce du bois influe-t-il sur l'amélioration de la GDF ? D'un point de vue pratique, au terme de ce Module, les apprenants ont acquis les connaissances et savoir-faire nécessaires pour accomplir leurs fonctions au sein de la chaîne de valeur de la commercialisation du bois et des produits dérivés en Afrique centrale. Ce Module traite la question de l'accessibilité et de l'exploitation des statistiques et de l'information sur le marché, les défis de la Plateforme des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes², le bien-fondé des mécanismes novateurs de commercialisation et des questions liées à l'application des droits de douane et mesures douanières, aussi bien tarifaires que non tarifaires.

Des retombées de long terme

Les modules de formation sur les LSC élaborés dans le cadre de cette activité de l'OIBT sont susceptibles d'avoir des retombées favorables et durables sur les chaînes d'approvisionnement du bois en Afrique centrale. L'une de leurs forces tient au fait qu'ils ciblent tous les acteurs de la chaîne à chacun de ses maillons. En second lieu, afin de faciliter leur adoption, les modules ont été intégrés en un seul programme de formation. Il est actuellement dispensé dans cinq pays qui sont membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et de l'OIBT: Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine et République démocratique du Congo. Fait important, le programme est également destiné aux étudiants des établissements membres du RIFFEAC, qui seront amenés à jouer un rôle primordial pour que les chaînes d'approvisionnement soient plus durables au fil des années à venir.

Cette activité de l'OIBT a été rendue possible grâce à un financement du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL).

Les modules de formation sont disponibles en anglais, espagnol et français sur le site web de l'OIBT: www.itto.int/fr/resources/learning-materials

² www.itto-ggsc.org

Rapport de bourse

L'appui de l'OIBT a sauvé les travaux de terrain d'une doctorante indonésienne perturbés par la pandémie, pour apporter de nouveaux éclairages sur la gestion des conflits dans les zones protégées

par Sri Mulyati

(sri.mulyati5@yahoo.com)



Enfin à pied d'œuvre: L'auteure au cours d'une sortie dans un village proche du Sanctuaire de faune de Kateri pour y recueillir des données.

Photo: S. Mulyati

Nombreux sont ceux à avoir été touchés par la pandémie de Covid-19, y compris des doctorants comme moi qui, pour recueillir les données nécessaires à leurs recherches, doivent mener des travaux de terrain. De nationalité indonésienne, je suis doctorante à l'École de biologie de l'Université d'Aberdeen, en Écosse, grâce à une bourse du gouvernement de mon pays. Mes études portent sur les conflits liés à la conservation, plus précisément les conflits entre les parcs et les humains liés aux aires protégées.

Je venais de terminer ma sortie sur le terrain de quatre mois pour recueillir des données en Indonésie lorsque la nouvelle d'un nouveau virus a été diffusée en décembre 2019. J'avais prévu de retourner en Indonésie en milieu d'année 2020 pour recueillir davantage de données, mais lorsque la pandémie a déferlé sur le monde, j'ai dû revoir mes projets. Lorsqu'il a été de nouveau possible de se rendre à l'étranger en 2020, j'ai décidé de saisir cette chance parce que les mesures prises en raison de la Covid-19 étaient fluctuantes et que l'on ne savait pas si des confinements seraient de nouveau imposés.

J'avais planifié mes travaux de terrain dans le moindre détail. Toutefois, je ne pouvais plus financer mon voyage sur ma bourse en raison du retard pris dans le calendrier de mes études. Je me suis alors souvenue du Programme de bourses de l'OIBT. Je m'étais documentée à ce sujet en 2010 lorsque je cherchais des fonds pour suivre des cours. À ce moment, prise dans l'incertitude résultant de la pandémie, j'ai préparé mon dossier de candidature que j'ai déposé en ligne. Le verdict est tombé quelques mois plus tard lorsque, à ma grande joie, une bourse m'a été accordée pour mes travaux sur le terrain.

Malgré les délais supplémentaires résultant des tensions entourant les résultats contestés des élections locales en Indonésie et des restrictions imposées sur les rassemblements suite à la Covid-19, j'ai enfin pu organiser en janvier 2021 des discussions de groupe ciblées dans cinq villages.

Être lauréate d'une bourse de l'OIBT est pour moi quelque chose de précieux parce que cela m'a aidée à accomplir des travaux de terrain qui étaient cruciaux pour mon doctorat.

Depuis, j'ai soutenu ma thèse, grâce aux données collectées durant ma seconde sortie sur le terrain.

Avant d'étudier pour mon doctorat, j'avais travaillé pour le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie. Dans mes études de licence à la faculté de foresterie de l'Université d'agronomie de Bogor, en Indonésie, je m'étais spécialisée dans la conservation des ressources forestières. Une fois diplômée, j'ai passé l'examen pour devenir fonctionnaire dans ce qui était alors le Ministère de la foresterie et ai été affectée à un parc national. Je suis défenseuse de l'environnement par essence et rien ne m'aurait donc plus exaltée!

Au cours de mes études de licence, j'ai compris que la conservation de la nature était souvent en conflit avec les moyens d'existence des populations. Étudiante et jeune fonctionnaire dans un parc national, j'étais bercée par l'idée romantique de préserver la nature et la faune. Mais tout n'était pas que soleil et arcs-en-ciel. À l'instar de ce qui se passe dans nombre de pays en développement, la dépendance des populations locales aux ressources des aires protégées provoque souvent des conflits avec les autorités. Dans certains cas, cela concerne le



Recherches en période de pandémie: Les réunions de groupe thématiques ne pouvaient avoir lieu qu'en prenant des précautions contre la Covid-19. Photo: S. Mulyati



Reporté pour cause de pandémie: Organiser des travaux sur le terrain, comme cette discussion au sein d'un groupe thématique, a été un défi durant la pandémie de Covid-19. *Photo: S. Mulyati*

braconnage de faune ou la récolte illicite de plantes. Dans d'autres cas, il s'agit de riverains qui cultivent dans les aires protégées ou des animaux sauvages qui font le sac de cultures, voire qui tuent des villageois. Dans certaines régions de l'Indonésie, cela relève aussi du régime foncier dans le cadre duquel communautés locales et traditionnelles ou entreprises détenant des concessions entrent en litige au sujet de forêts classées aires protégées.

En assurant des services écosystémiques tels que fourniture d'eau douce et régulation du climat, les aires protégées sont cruciales pour la conservation de la biodiversité et indispensables au bien-être humain (Borrini-Fyerabend *et al.*, 2013). Or, elles sont sous pression en raison des activités humaines, ce qui entraîne un appauvrissement de la biodiversité et une dégradation des services écosystémiques. Pauvreté, essor démographique et les besoins accrus en terres agricoles sont à l'origine de conflits entre aires protégées et populations (Adams *et al.*, 2004; Brockington et Wilkie, 2015; Mc Neely, 2020).

Répandus, persistants et catastrophiques, les conflits liés aux aires protégées sont souvent des problèmes épineux (De Pourcq *et al.*, 2017; Mason *et al.*, 2018). Ils sont souvent causés par des problématiques sous-jacentes enracinées d'ordre social, politique, historique, économique et écologique imbriquées dans les régimes culturels locaux, ce qui les rend d'autant plus difficiles à résoudre (Engel et Korf, 2005; Redpath *et al.*, 2015).

Ma thèse visait à comprendre les aspects qui sous-tendent ces conflits. Elle cherchait particulièrement à comprendre les attitudes des populations envers les aires protégées; leurs perceptions des avantages et problèmes des aires protégées; les dimensions relatives au fond, aux procédures et aux relations; et le rôle des institutions communautaires formelles et informelles pour mobiliser les populations dans la gestion du conflit.

Pour mettre en contexte les buts de mon étude, j'ai exploré un conflit de longue date entre un parc et une population dans le Sanctuaire de faune de Kateri, une aire protégée de 4 699 ha située dans la province indonésienne de Nusa Tenggara, à la frontière avec le Timor-Leste. Ce conflit complexe met en

scène divers acteurs, dont autorités, résidents de long terme et nouveaux arrivants, pour la plupart des réfugiés ayant fui le Timor-Leste après le referendum de 1999 qui a débouché sur l'indépendance du territoire par rapport à l'Indonésie.

Le Gouvernement indonésien a aménagé pour les réfugiés vivant dans le district voisin de Malaka des camps dans des villages jouxtant le sanctuaire. Des agriculteurs pour la plupart, ils ont empiété sur l'aire protégée afin d'y cultiver des terres pour subsister. Cela a entraîné une déforestation massive, plus de la moitié de l'aire protégée ayant été rasée pour l'agriculture.

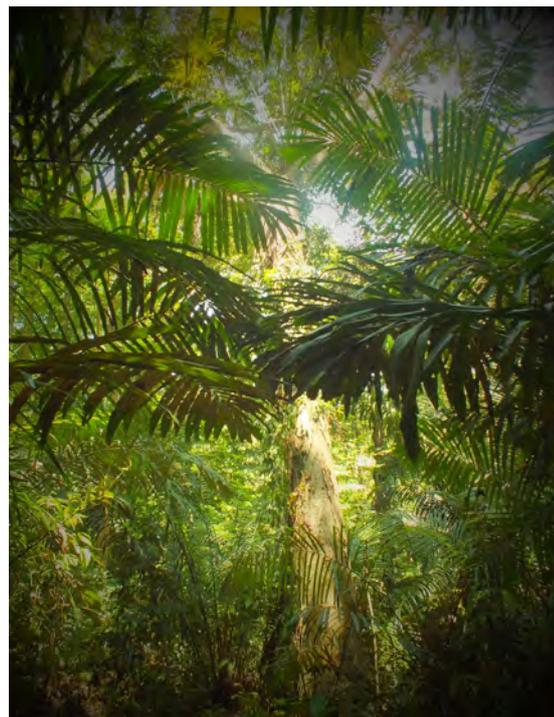
Mon étude a constaté que l'attitude des populations locales était favorable aux aires protégées et que les biens fonciers, le niveau d'éducation et la durée de résidence étaient des prédicteurs significatifs de cette attitude. En outre, bien que les services d'approvisionnement et de régulation soient les principaux avantages que perçoivent les populations locales, elles considèrent également que les aires protégées sont une source de terres arables.

La mise en culture des terres au sein de l'aire protégée constitue la dimension de fond du conflit de Kateri. Les dimensions procédurales tiennent à l'élément politique en termes d'histoire des nouveaux résidents qui sont d'anciens réfugiés, de nature des institutions officielles et de bureaucratie. Les dimensions touchant aux relations s'inscrivent dans un contexte d'absence de confiance dans la gestion du conflit par les pouvoirs publics, le sentiment d'inégalité et d'injustice chez la communauté et la tendance à stéréotyper. Les institutions officielles et informelles jouent un rôle essentiel de médiateur pour relayer les voix des populations locales et leur mobilisation dans la gestion du conflit, lequel est toutefois limité par les dimensions sociopolitiques du conflit.

Mes conclusions indiquent qu'une gestion de conflit constructive doit s'attacher à comprendre les dimensions sous-jacentes à un conflit, à résoudre les problématiques de la propriété foncière et à améliorer la capacité des institutions officielles et informelles de la communauté.



Défrichage par le feu: Une colline est défrichée pour l'agriculture en ayant recours au feu. *Photo: S. Mulyati*



Zone contestée: Une forêt du district de Malaka, en Indonésie, où la lauréate d'une bourse de l'OIBT a étudié les litiges entourant une aire protégée. *Photo: S. Mulyati*

Mon périple de doctorante m'a permis de renforcer ma réflexion critique sur les conflits relevant des aires protégées, un complément précieux à mon expérience professionnelle. Si, pour élaborer une politique, les connaissances empiriques d'un praticien sont essentielles pour se faire une idée de la réalité, elles doivent aussi être étayées par une recherche scientifique fondée sur les faits de manière à pouvoir mettre au point des approches robustes et constructives.

J'aimerais exprimer toute ma gratitude à l'OIBT de m'avoir attribué cette bourse. Un tel appui est pour tout étudiant d'un grand secours en temps normal, et encore davantage en période de pandémie. Lorsque j'aurai terminé mon étude, je reprendrai mon travail pour le Ministère de l'environnement et de la foresterie en Indonésie. J'aurais alors le privilège de mettre à profit ce que j'aurais appris pour, je l'espère, améliorer la gestion des conflits liés aux aires protégées dans mon pays. Ce sera une tâche ardue qui prendra du temps, mais je reste optimiste, car le moindre effort compte.

Les récents donateurs du programme de bourses de l'OIBT ont été les gouvernements du Japon, des Pays-Bas et des États-Unis d'Amérique. Pour en savoir plus, consulter: www.itto.int/fr/fellowship

Bibliographie

- Adams, W. M., Aveling, R., Brockington, D., Dickson, B., Elliott, J., Hutton, J., Roe, D., Vira, B., & Wolmer, W. 2004. Biodiversity conservation and the eradication of poverty. *Science*, 306(5699): 1146–1149. <https://doi.org/10.1126/science.1097920>
- Borrini-Feyerabend, G., Dudley, N., Jaeger, T., Lassen, B., Broome, N. P., Phillips, A., & Sandwith, T. 2013. *Governance of protected areas: from understanding to action*. Best Practise Protected Area Guidelines Series No.20. Gland, Suisse, UICN.
- Brockington, D. & Wilkie, D. 2015. Protected areas and poverty. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 370(1681). <https://doi.org/10.1098/rstb.2014.0271>
- De Pourcq, K., Thomas, E., Arts, B., Vranckx, A., Léon-Sicard, T., & Van Damme, P. 2017. Understanding and resolving conflict between local communities and conservation authorities in Columbia. *World Development*, 93:125-135. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2016.12.025>
- Engel, A. & Korf, B. 2005. *Negotiation and mediation techniques for natural resource management*. <https://www.fao.org/3/a0032e/a0032e00.htm>
- Mason, T.H.E., Pollard, C.R.J., Chimalakonda, D., Guerrero, A. M., Kerr-Smith, C., Milheiras, S. A. G., Roberts, M., Ngafack, P. R. & Bunnefeld, N. 2018. Wicked conflict: using wicked problem thinking for holistic management of conservation conflict. *Conservation Letters*, 11(6): 1-9. <https://doi.org/10.1111/conl.12460>
- McNeely, J. A. 2020. Today's protected areas: supporting a more sustainable future for humanity. *Integrative Zoology*, 15(6): 603–616. <https://doi.org/10.1111/1749-4877.12451>
- Redpath, S. M., Gutiérrez, R. J., Wood, K. A. & Young, J. C. (eds.) 2015. *Conflicts in conservation: navigating towards solutions*. Cambridge University Press.

Tendances du marché

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a bouleversé les marchés mondiaux du bois, provoquant des chocs d'offre et de prix

Élaboré par
Mike Adams
du Service d'information
sur le marché de l'OIBT

(mis@itto.int)



Crise aussi pour les produits de base: Malgré les protestations tous azimuts, la Fédération de Russie a poursuivi sa campagne militaire en Ukraine. Photo: P.-J. Walewski

Au moment de rédiger cet article, l'invasion de l'Ukraine par la Russie durait déjà depuis plus de 100 jours. Outre le fait de déclencher une crise humanitaire, la guerre a aggravé les préoccupations grandissantes qu'elle ne suscite un repli marqué de l'économie mondiale. Alors que les chocs provoqués par le conflit ne font qu'amplifier les dommages de la pandémie de Covid-19, l'inflation et la dette flambent et les niveaux de pauvreté s'envolent.

Les retombées sur l'économie se sont répercutées par de multiples canaux, dont les marchés des produits de base et financiers, et les flux du commerce et de la migration, sapant la confiance des entreprises. Aucun secteur, semble-t-il, n'est à l'abri de ce désastre né de la main de l'homme.

Dans le monde entier, les pays ont imposé des sanctions sur la Russie et le Bélarus, qui ont riposté en interdisant certains échanges commerciaux – dont les produits bois – avec ce que Moscou nomme les pays «antipathiques». Y figurent de grands importateurs de bois tels l'Union européenne (UE), le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique (É.-U.) et le Japon. Le commerce se poursuit toutefois avec la Chine et l'Inde à un rythme accru, car ils peuvent acheter des produits comme le pétrole et le bois de Russie et du Bélarus à un prix fortement réduit.

Avant la guerre, la Russie était le premier exportateur de sciages et le quatrième exportateur de produits bois. Si la Chine est le premier bénéficiaire du bois russe, dont elle absorbe environ 40 pour cent du total, le Japon et la Finlande, qui est membre de l'UE, en sont aussi de grands importateurs. En outre, une part notable des importations de produits bois à destination de pays «antipathiques» provenaient également de Russie.

«Bois de conflit»

Les flux commerciaux du bois ont changé quasi instantanément dès que la Russie a envahi l'Ukraine à la fin de février. Les sanctions commerciales et les restrictions sur les transactions financières imposées par les gouvernements en Europe, Amérique du Nord et Asie ont mis un terme aux cargaisons en provenance de Russie et du Bélarus. Et les exportations depuis l'Ukraine ont également été perturbées.

Tableau 1: Exportations russes de produits bois en 2021

Produit	Valeur (en milliards \$EU)
Sciages de conifères	5,8
Produits papier	2
Panneaux en bois	1,9
Pâte de bois	1,3
Grumes de feuillus	0,5
Grumes de conifères	0,5
Granulés de bois	0,3
Total	12,3

Source des données: Comtrade

En outre, les deux principaux organismes de certification du bois, le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et le Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière (PEFC) ont désigné tout le bois de ces deux pays «bois de conflit». Ce bois ne peut donc plus être utilisé dans les produits jugés certifiés, ce qui aura des conséquences sur tous les pays qui achètent du bois de Russie ou du Bélarus pour fabriquer des produits à destination du marché international.

La Russie est un acteur significatif sur les marchés mondiaux des bois de conifères et de feuillus. En 2020, la Russie a exporté des produits bois pour une valeur de plus de 8 milliards \$EU, ce qui la place au quatrième rang des exportateurs; en 2021 ce chiffre a progressé à 12 milliards \$EU (tableau 1). L'Asie et l'Europe étaient les principaux marchés de la Russie.

La Russie est le plus grand fournisseur de contreplaqués de bouleau, un produit très demandé sur les marchés mondiaux. Ces dernières années, les importations annuelles de contreplaqués de bouleau russe à destination de l'Europe ont avoisiné 1,5 million de m³, des volumes moindres mais significatifs alimentant le marché américain, soit directement depuis la Russie ou indirectement sous la forme de contreplaqués fabriqués en Chine ou au Viet Nam à partir de grumes ou de placages russes importés.

Tableau 2: Importations par l'UE de bois et meubles en bois depuis la Russie et le Bélarus au cours du premier trimestre de 2020, 2021 et 2022

Source	Importations de l'UE (en milliers de tonnes)		
	T1 2020	T1 2021	T1 2022
Toutes sources	6151,3	5955,4	6178,1
Russie	1743,3	1853,4	1576,1
Bélarus	1040,9	828,8	698,2
Sous-total	2784,2	2682,2	2274,3
% Russia and Belarus	45%	45%	37%

Source: Analyse de données d'Eurostat par l'OIBT.

En 2021, le Bélarus a exporté du bois et des produits dérivés pour une valeur de 3 milliards \$EU. Plus de la moitié de ces ventes étaient destinées à l'UE. Ces exportations comprenaient des meubles, pour une valeur de 891 millions \$EU (dont 43 pour cent vers l'UE), des sciages pour 802 millions \$EU (dont 86 pour cent vers l'UE), des panneaux de copeaux et panneaux de fibres pour 411,5 millions \$EU (dont 27 pour cent vers l'UE) et 369 millions \$EU (dont 35 pour cent vers l'UE) respectivement.

Les embargos sur le commerce instaurés par les pays importateurs de bois et les interdictions d'exporter par la Russie et le Bélarus ont certes perturbé les chaînes d'approvisionnement, mais les retombées, qui commencent seulement à se faire sentir, sur les pays importateurs concernés varient en fonction du produit bois et de leur niveau de dépendance aux importations.

L'Europe pâtit le plus des sanctions

L'UE a progressivement imposé des sanctions commerciales sur la Russie. Tout d'abord introduites en réponse à l'annexion de la Crimée et de Sébastopol en 2014, le régime des sanctions a été massivement élargi en février 2022 après que la Russie a officiellement reconnu les zones détenues par les séparatistes dans la région du Donbass en Ukraine, avant d'envoyer ses propres forces au-delà de la frontière¹. Le secteur du bois figure distinctement dans les sanctions de l'UE de sorte que toutes les importations de produits bois depuis la Russie sont interdites.

En outre, en réponse au rôle du Bélarus qui a soutenu l'invasion russe de l'Ukraine, l'UE a banni tout commerce de produits bois avec ce pays et tout transbordement de produits bois biélorusses vers d'autres pays via l'UE.

Dans l'ensemble, ces mesures devraient rendre les marchés du bois de l'UE plus volatils et contribuer à un déficit significatif de l'offre en bois, sachant que 45 pour cent (en tonnage) des importations de bois hors bloc vers l'UE provenaient auparavant de la Russie et du Bélarus. Les chiffres du premier trimestre 2022 indiquent que la part de ces deux pays dans les importations de l'UE accuse d'ores et déjà un net recul (tableau 2).

Les fabricants japonais de contreplaqués cherchent des alternatives

La Russie a cessé d'exporter des placages et des copeaux de bois au Japon en mars, ce qui a été un gros choc pour les fabricants japonais de contreplaqués de conifères. Ces entreprises ont

alors frénétiquement commencé à chercher des alternatives, mais il leur sera difficile de remplacer rapidement l'important volume qui provenait de Russie (les importations annuelles de placage de hêtre russe avoisinaient 250 000 m³).

Une option consisterait à se réorienter vers des grumes locales pour fabriquer des placages, mais cela entraînerait une envolée des prix locaux sur fond de contraction de l'offre en grumes. Les *Japan Lumber Reports* indiquent que les fabricants japonais n'ont pas la capacité de produire et de sécher plus de placages pour remplacer les importations, même si l'on réussissait à assurer l'offre en grumes. D'autres alternatives possibles incluent le sapin Douglas nord-américain, le pin radiata de Nouvelle-Zélande ou encore l'eucalyptus australien ou brésilien ainsi que le hêtre local.

En conséquence, on projette que la production de contreplaqués au Japon va chuter de 20 000 à 30 000 m³ par mois, soit un recul de 20 pour cent.

Il serait compliqué de trouver un substitut au contreplaqué de feuillus tropicaux, car les grands fournisseurs peinent à s'approvisionner en grumes, et il est en outre difficile d'augmenter les importations en provenance de Chine.

En janvier, avant même l'invasion de l'Ukraine, la Russie avait banni les exportations de grumes, frappant durement les opérateurs de scierie japonais. Toutefois, elle n'est pas allée jusqu'à interdire les sciages. En 2021, les importations japonaises de sciages russes s'élevaient à 848 000 m³, pour ensuite dépasser 800 000 m³ depuis 2016 (tableau 3), signe de la forte demande en sciages russes.

En avril, le gouvernement japonais a annulé la disposition commerciale de nation préférentielle dont bénéficiait la Russie, signifiant que les droits d'importation sur tous les produits ont quasiment doublé. Pour soutenir le secteur des sciages, l'Agence forestière aurait décidé d'accorder une aide financière aux entreprises du bâtiment qui passeraient aux sciages locaux. Cela fait suite à l'interdiction des importations de sciages de Russie prise par le gouvernement. Selon nos informations, environ 4 milliards JPY (30 millions \$EU) seront mis à disposition sur le fonds de réserve du gouvernement pour les subventions au transport².

Revers pour les exportations russes vers les États-Unis

Jusqu'à ce qu'elle envahisse l'Ukraine, la Russie bénéficiait de l'essor de ses exportations de produits bois manufacturés à destination des É.-U. Les importations américaines opérées directement depuis la Russie étaient principalement du contreplaqué de feuillus (74 pour cent), des panneaux de copeaux orientés/panneaux de grandes particules (10 pour cent) et des débités de conifères (10 pour cent).

La Russie alimentait environ 10 pour cent seulement des contreplaqués de feuillus qu'utilisent les É.-U., la vaste majorité étant du contreplaqué de bouleau. Toutefois, il ne fait aucun doute qu'une partie des contreplaqués de feuillus expédiés à destination des É.-U. par les grands fournisseurs que sont la Chine et le Viet Nam est fabriquée au moyen de grumes de bouleau russes d'importation.

Au début d'avril, les É.-U. ont suspendu leurs relations commerciales normales avec la Russie et le Bélarus, ce qui signifie que les droits de douane sur les importations ont été imposés, un tarif très élevé étant appliqué aux contreplaqués de bouleau russe. En mars, les importations de contreplaqués de

¹ https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/international-relations/restrictive-measures-sanctions/sanctions-adopted-following-russias-military-aggression-against-ukraine_en

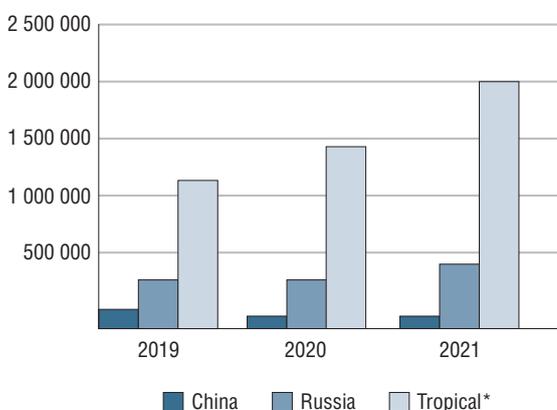
² https://www.nippon.com/en/news/yjj2022051600695/?cx_recs_click=true

Tableau 3: Importations japonaises de grumes et sciages originaires de Russie, 2017-2021

Année	Importations (en milliers de m ³)	
	Grumes	Sciages
2017	156	855
2018	124	860
2019	109	823
2020	49	816
2021	32	848

Source des données: *Japan Lumber reports*

Figure 1: Importations américaines de contreplaqués de feuillus depuis les grands fournisseurs, 2019-2021 (m³)



* Indonésie, Malaisie, Cambodge, Viet Nam et Équateur
Sources des données: Bureau américain du recensement

feuillus provenant de Russie ont augmenté, pour atteindre 16 pour cent de plus au premier trimestre de 2022. Ce même trimestre, les importations depuis le Viet Nam ont plus que doublé.

Les importations américaines de contreplaqués de feuillus en provenance de pays tropicaux ont nettement progressé ces dernières années, parallèlement aux importations de contreplaqués de bouleau depuis la Russie. En revanche, alors qu'elles dépassaient 100 000 m³ par mois en 2017, les exportations chinoises de contreplaqués vers les É.-U. n'étaient plus que de 10 000 m³ en 2021 (figure 1).

Pour la Russie, le changement de son statut commercial suite à son invasion de l'Ukraine semble n'est pas la fin de ses problèmes, car les chefs du Congrès américain auraient préparé une législation visant à prohiber les importations de produits bois en provenance de Russie et du Bélarus³.

Pallier les pénuries

On commence à voir plus clairement comment les sanctions imposées en raison de la situation en Ukraine retentissent sur l'économie mondiale, mais les perturbations incessantes des chaînes d'approvisionnement mondiales et des marchés financiers compliquent d'ores et déjà les perspectives. Les coûts du fret, avant même le début de la guerre, excédaient déjà de cinq à dix fois leur moyenne historique, poussant à la hausse les prix et les coûts d'importation à la consommation tous azimuts.

Lorsque les sanctions ont éliminé les exportations de produits russes des marchés mondiaux, cela a d'autant tiré les prix vers le haut, ce qui a mis sous pression les factures d'importation et les finances publiques sur les marchés émergents d'importations nettes de produits et les économies en développement. Sans surprise, il s'agit précisément des pays qui n'ont pas rejoint les sanctions à l'encontre de la Russie étant donné qu'ils sont le plus à risque de connaître une crise de leur balance des paiements si les sanctions sur les exportations russes se durcissaient sur une période prolongée.

Les marchés mondiaux du bois ne sont pas à l'abri des conséquences directes ou indirectes des sanctions. Environ 10 à 15 millions de m³ de produits bois, soit un peu plus de 30 pour cent du volume expédié depuis le Bélarus, la Russie et l'Ukraine en 2021, ont été éliminés des marchés d'Europe et d'Asie (excepté la Chine) suite aux sanctions. L'Europe, qui importait 8,5 millions de m³ de sciages de conifères (environ 10 pour cent de sa consommation totale) en provenance de ces trois pays en 2021, sera la plus durement touchée.

Les exportateurs nets européens de sciages en direction du marché mondial pourraient combler ce déficit en Europe. Toutefois, cela pourrait impliquer de devoir réduire les expéditions à destination d'autres marchés, ce qui est préoccupant pour les importateurs américains de sciages de conifères, qui représentaient environ 20 pour cent des exportations de sciages de conifères de l'UE en 2021. Les déficits d'offre pèsent d'ores et déjà à la hausse sur les prix des sciages aux É.-U., où les coûts de construction de logements sont devenus si élevés que le gouvernement instaure des mesures destinées à enrayer l'envol des prix.

Les importateurs chinois restent en mesure de maintenir leurs importations depuis la Russie et le Bélarus. Cela dit, le FSC et le PEFC ayant cessé de certifier le bois de ces deux pays, ils ne pourront pas exporter leurs produits fabriqués avec du «bois de conflit» russe ou biélorusse vers l'Europe ou d'autres pays qui reconnaissent les labels FSC et/ou PEFC.

Le Japon se trouve dans une situation particulièrement précaire dans la mesure où il lui faut trouver des alternatives au gigantesque volume de sciages et de placages qu'il importait auparavant de Russie.

Les marchés volatils n'étant pas favorables aux affaires, la priorité pour le secteur mondial du bois doit être de stabiliser les marchés internationaux en ajustant les flux commerciaux. Et c'est là que les producteurs de produits bois tropicaux pourraient jouer un rôle.

Rares sont les pays tropicaux qui ont la possibilité d'accroître leur production de sciages de conifères pour satisfaire aux spécifications des pays importateurs. Or, il existe des possibilités s'agissant de la demande en placages et contreplaqués. En effet, les producteurs d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest produisent des contreplaqués répondant aux normes internationales. S'ils peuvent intensifier leur production à l'export, ils contribueront donc à stabiliser le commerce international de ces produits.

Le Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR), une réalisation du Service d'information sur le marché de l'OIBT, est publié en anglais toutes les deux semaines dans le but d'accroître la transparence sur les marchés internationaux des bois tropicaux. Il suit les tendances du marché et l'actualité du commerce à travers le monde, et donne les prix indicatifs de plus de 400 essences tropicales et de leurs produits à valeur ajoutée. Pour s'abonner (gratuitement), consulter: www.ito.int/fr/market_information_service/registration

³ <https://healthyforests.org/2022/03/conflict-shines-light-on-russian-wood-imports-to-u-s/>

Quoi de neuf sous les tropiques?

Préparé par
Ken Sato

Le commerce peut contribuer à conserver l'acajou et d'autres essences précieuses

On réussira à mieux conserver les essences précieuses de type acajou et autres produits forestiers lorsque propriétaires et gestionnaires de forêts tireront des retours décents du commerce durable, a argumenté la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, dans une tribune publiée dans *Mongabay*. En effet, bien que l'acajou soit classé «vulnérable à l'extinction», à savoir sous la même catégorie que des espèces emblématiques comme le guépard ou l'ours polaire, son sort mobilise peu l'attention, y note-t-elle M^{me} Satkuru.

Lire la tribune: <https://news.mongabay.com/2022/06/mahogany-a-pillar-of-the-rainforest-needs-support-commentary/>

Les pays du G7 vont accélérer la dissociation du commerce et de la déforestation et encourager la foresterie durable tropicale par le biais de l'OIBT

Les ministres en charge du climat, de l'énergie et de l'environnement dans les pays du G7 ont convenu d'accélérer la transition vers des chaînes d'approvisionnement durables qui dissocient le commerce et la production agricole de la déforestation et de la dégradation des forêts pour promouvoir, notamment par le biais de l'OIBT, les bois et produits dérivés produits suivant des pratiques durables. Suite à des discussions à Berlin, les ministres ont annoncé qu'ils allaient travailler avec les pays producteurs et consommateurs, les Peuples autochtones, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, le monde universitaire, les organisations internationales et les communautés locales pour trouver des approches cohérentes.

Lire l'article sur: https://www.itto.int/news/2022/06/10/g7_countries_to_accelerate_decoupling_of_trade_and_deforestation_encourage_sustainable_tropical_forestry_through_itto/

Restaurer les terres et la nature nécessite d'investir massivement et d'agir au niveau des droits des terres autochtones, dit un rapport de l'ONU

Un rapport majeur des Nations Unies souligne l'importance de reconnaître les droits fonciers des Peuples autochtones et des communautés locales dans le cadre de l'élan mondial visant à restaurer la nature et les terres, rapporte *Mongabay*. Dans la seconde édition de son *Global Land Outlook*, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) a conclu que, en 2030, restaurer un milliard d'hectares de terres dégradées coûtera 330 milliards \$EU par an. La CNULD estime que les régimes de production alimentaire sont responsables de 40 pour cent des terres dégradées de la planète, de 70 pour cent de l'usage de l'eau douce et de 80 pour cent de la déforestation mondiale.

Lire l'article sur: <https://news.mongabay.com/2022/05/land-restoration-requires-immediate-action-and-indigenous-land-rights-says-u-n-report/>

La COP15, le sommet sur la biodiversité, délocalisée à Montréal

Les Nations Unies ont annoncé que les discussions pour parvenir à conclure un accord mondial sur la biodiversité post-2020 ont été délocalisées de Kunming, en Chine, à Montréal, au Canada, en raison des multiples délais dus à la pandémie. Les délégués au sommet de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, surnommé la COP15, qui va se tenir du 5 au 7 décembre 2022, visera à adopter un cadre mondial pour la biodiversité aux fins d'arrêter et d'inverser la disparition de plantes, animaux et écosystèmes à travers le monde.

Lire l'article sur: <https://www.reuters.com/world/un-says-global-biodiversity-talks-move-chinas-kunming-montreal-2022-06-21/>

Au Mexique, un oiseau divin inspire les efforts d'une communauté en matière de foresterie durable

Une forêt gérée par une commune de l'État mexicain de Campeche a montré comment la gestion des forêts pouvait améliorer la qualité de vie et la préservation de la faune et de ses habitats, relate *Mongabay*. La communauté de Nuevo Béal a ainsi volontairement conservé plus de 99 pour cent de son territoire, la surface la plus vaste de ce genre au Mexique. L'effort a porté sur le gel de 427 hectares pour en faire un sanctuaire de l'aigle roi, l'un des plus impressionnants rapaces des Amériques.

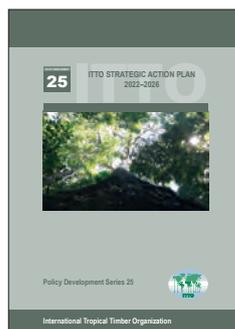
Lire l'article sur: <https://news.mongabay.com/2022/05/in-mexico-a-divine-bird-inspires-a-communitys-sustainable-forestry-efforts/>

Une fleur sauvage présumée éteinte depuis 40 ans repérée dans une forêt relictuelle en Équateur

Une fleur d'Amérique du Sud que l'on croyait éteinte de longue date à cause de la déforestation aurait été redécouverte. Les biologistes ont en effet repéré *Gasteranthus extinctus* au pied des Andes et dans des pans de forêt subsistant dans la région de Centinela en Équateur, ce près de 40 ans après avoir été vue pour la dernière fois, selon le quotidien *The Guardian*. La disparition extensive de la forêt en Équateur au siècle dernier a entraîné l'extinction présumée de plusieurs espèces végétales, dont *Gasteranthus extinctus*. Toujours menacée, cette plante gardera toutefois son nom de mauvais augure.

Lire l'article: <https://www.theguardian.com/environment/2022/apr/15/wildflower-extinct-ecuador-gasteranthus-extinctus-deforestation>

Préparé par
Ken Sato



OIBT. 2022. Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026. Série Politique forestière n° 25. Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Yokohama, Japon.

ISBN: 978-4-86507-083-5

Disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/action_plans/

Le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 orientera les travaux de l'Organisation en matière de politique et de projets pour une période de cinq années.

Il s'inspire des réalisations accomplies dans le cadre des plans d'action stratégiques antérieurs et formule une stratégie et des orientations claires. Le Plan d'action examine les tendances et défis au sein du secteur des forêts tropicales, y compris dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Dans sa partie principale, il fixe les quatre priorités stratégiques de l'Organisation – gouvernance et investissement; économies et commerce des bois tropicaux; résilience, restauration et conservation; et statistiques et information – ainsi que quatre stratégies transversales – renforcement des capacités, efficacité de l'OIBT, redressement post-Covid-19, et égalité entre les sexes. Disponible en anglais, espagnol et français, il fixe également 38 cibles associées à atteindre à l'horizon 2026.



Cámara Nacional Forestal 2022. Una Nueva Política Nacional para los bosques del Perú. Cámara Nacional Forestal, Lima, Pérou.

Disponible en espagnol assorti d'une synthèse en anglais sur: www.itto.int/fr/other_technical_reports/

Cette publication, préparée par la Chambre forestière péruvienne avec l'appui de l'OIBT, dresse le bilan des récents développements intervenus dans le cadre juridique en vigueur et formule des propositions visant à moderniser le secteur forestier et à accroître sa capacité

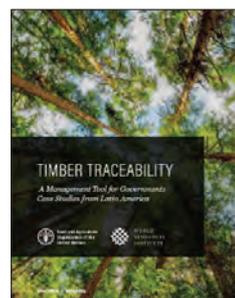
répondre aux défis actuels et futurs. Fruit d'une série de discussions thématiques menées de 2019 à 2021 portant sur les moyens d'améliorer la gestion des forêts au Pérou, ce document propose un nouveau cadre forestier national en mesure d'assurer la fourniture de services écosystémiques, d'accroître la production des forêts et de promouvoir une filière forestière prospère reposant sur des plantations forestières. Elle reconnaît la nécessité d'adopter des approches multisectorielles pour mettre fin à la déforestation et à la progression de la frontière agricole, en particulier en impliquant les secteurs de la forêt, de l'agriculture, de l'exploitation minière et des infrastructures de transport. Les autres mesures proposées prévoient de donner la priorité à la restauration des paysages forestiers, de lutter contre les activités non officielles et l'exploitation forestière illégale, d'inciter à investir dans les plantations commerciales, d'améliorer l'enseignement forestier et de mettre en place une structure administrative cohérente.



Coordinator of Indigenous Organizations of the Amazon Basin, Conservation International, Environmental Defense Fund, Amazon Environmental Research Institute, The Nature Conservancy, Wildlife Conservation Society, Institut des ressources mondiales (WRI) & WWF. 2022. Tropical forest credit integrity guide for companies: differentiating tropical forest carbon credit by impact, quality and scale.

Disponible en anglais sur: <https://tfciguide.org/>

Ce Guide de l'intégrité des crédits forestiers tropicaux a été préparé afin d'aider les entreprises souhaitant acheter des crédits carbone sur le marché volontaire du carbone à différencier les crédits carbone forestiers. Les auteurs, au nombre desquels figurent quelques-unes des plus importantes organisations de conservation, espèrent qu'il aidera à orienter le marché en faveur de crédits offrant une forte intégrité sociale et environnementale. Publié en mai, il est conçu pour aider la prise de décisions par des particuliers et équipes en charge de développer et de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation du climat et d'émissions nettes nulles au niveau des entreprises.



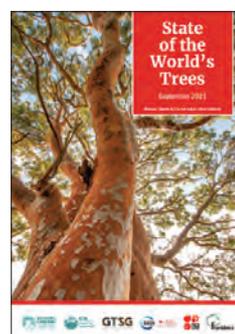
FAO et WRI. 2022. Timber traceability – A management tool for governments. Case studies from Latin America. FAO, Institut des ressources mondiales (WRI), Rome, Italie.

ISBN: 978-92-5-135864-1

Disponible en anglais sur: <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8909en>

L'Institut des ressources mondiales (WRI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont réuni

les meilleures pratiques en usage dans la planification des systèmes publics de traçabilité du bois, et les enseignements qui en ont été tirés, dans sept pays d'Amérique latine. Le rapport qui en résulte sert de référence aux responsables publics de d'autres pays qui sont chargés de développer et de mettre en œuvre des systèmes de traçabilité. Il cherche également à aider d'autres publics à reconnaître que la traçabilité est une tendance mondiale, qui devient la nouvelle norme pour mener des affaires et des échanges commerciaux sur les marchés internationaux du bois. Il complète une publication de WRI à venir qui donnera des orientations pratiques sur la mise en place de systèmes de traçabilité.



Botanic Gardens Conservation International 2021. State of the World's Trees. BGCI, Richmond, R.-U.

ISBN: 978-1-905164-78-3

Disponible en anglais sur: <https://www.bgci.org/resources/bgci-tools-and-resources/state-of-the-worlds-trees/>

Ce rapport, qui récapitule les mesures de conservation des essences, constate que plus des deux tiers d'entre elles ont été recensés dans au moins une aire protégée, contre un tiers environ présent dans des jardins botaniques ou des banques de semences.

Toutefois, il plaide pour que la planification de la conservation de la biodiversité et de la restauration des écosystèmes soit considérée sous un nouvel angle qui reconnaisse l'importance planétaire des espèces d'arbres. Il identifie les domaines nécessitant que l'on agisse davantage et immédiatement et il appelle à la formation d'une nouvelle coalition pour faciliter la mise à disposition des ressources et de l'expertise nécessaires. Selon les auteurs, gérer, conserver et restaurer des essences menacées et la diversité arborée permettra d'éviter l'extinction des arbres et des plantes associées, ainsi que des animaux et champignons qui en sont tributaires, pérenniseront les moyens d'existence et assureront la santé écologique de la planète.



Atmadja, S., Martius, C., Leonard, S. et Sanz Sanchez, M.J. 2021. Transformational change to reduce deforestation & climate change impacts – a review of definitions, concepts and drivers in scientific and grey literature. FAO, Rome, Italie.

ISBN: 978-92-5-135167-3

Disponible en anglais sur: <https://www.fao.org/3/cb7314en/cb7314en.pdf>

L'envergure des défis critiques d'ordre environnemental et climatique auxquels est confrontée l'humanité a suscité des appels

grandissants à mener un «changement transformationnel» dans nos sociétés et économies afin de garantir un futur pérenne pour la planète. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre de recherche internationale forestière (CIFOR) ont collaboré à une étude explorant comment le concept de changement transformationnel est compris dans la littérature scientifique. L'étude est axée sur deux questions majeures: que signifie «changement transformationnel» et par quoi est-il motivé? L'étude a recensé et analyse 111 articles scientifiques sur le changement transformationnel dans la santé et les entreprises, ainsi que l'utilisation des terres, les ressources naturelles et le changement climatique. Les auteurs ont identifié des différences fondamentales entre les diverses définitions de changement transformationnel, plus particulièrement concernant le type de transformations recherché, l'unité de transformation, le sens de la transformation, les échelles de temps et les chefs de file pressentis pour l'opérer.

Réunions de l'OIBT

5-8 septembre 2022

4^e Conférence mondiale sur le teck: Marché mondial du teck - Défis et opportunités pour les marchés émergents et les économies en développement

Accra (Ghana)

Cette Conférence, que l'OIBT coorganise, va se pencher sur les problématiques les plus cruciales auxquelles est confronté le secteur mondial du teck, dont la gestion durable des régimes des petits arboriculteurs de teck pour approvisionner les marchés en teck de haute qualité; l'amélioration des régimes et pratiques sylvicoles en place pour assurer une meilleure gestion des peuplements afin d'obtenir un bois de teck de qualité; les structures du marché et chaînes de valeur dans le commerce du bois de teck et leurs conséquences sur la rentabilité des investissements en matière de teck; et l'évaluation des investissements privés et publics dans le secteur du teck, et de leurs impacts sur la situation socioéconomique et les moyens d'existence en milieu rural. La conférence formulera des préconisations d'ordre stratégique, conceptuel et opérationnel afin d'accompagner le développement durable du secteur du teck.

Info.: www.worldteckconference2020.com

7-12 novembre 2022

58^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Yokohama (Japon) (en hybride)

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit une fois par an pour discuter de questions liées présentant un intérêt pour les membres, dont celles se rapportant au commerce légal des bois tropicaux et à la gestion durable des forêts tropicales. Les sessions du Conseil sont ouvertes aux délégués officiels et aux observateurs accrédités.

Info.: www.itto.int/fr/events

Postes vacants à l'OIBT:

- **Directeur de la Division des opérations**
- **Directeur – Gestion forestière**

Date limite de dépôt des candidatures: le 14 octobre 2022 à 17 h 00, heure standard au Japon

Pour en savoir plus: www.itto.int

Autres réunions

5-7 septembre 2022

Colloque international de l'IUFRO: Économie et comptabilité forestières managériales comme base de prise de décision dans un monde en mutation

Hambourg (Allemagne)

Info.: www.iufro.org/science/divisionsdivision-4/40000/40500/activities
Hambourg (Allemagne)
Info.: iufro2022-div405.thuenen.de

6-9 septembre 2022

Conférence de toute la Division 7 de l'IUFRO (Santé, pathologie et entomologie des forêts)

Lisbonne (Portugal)

Info.: iufro-lisbon2022.com

14-16 septembre 2022

FORESTRISSE 2022

Tokyo (Japon)

Info.: www.forestrisse.jp/2022/

20-24 septembre 2022

Congrès 2022 de la Société scientifique des forestiers américains: Notre mosaïque de travail

Baltimore, MD, (États-Unis)

Info.: www.eforester.org/Safconvention/

Safconvention2022/Home.aspx

21-23 septembre 2022

Conférence de l'ensemble de l'IUFRO: Les forêts dans un monde volatil – Collaboration internationale pour pérenniser les forêts et leurs avantages sociétaux

Vienne (Autriche) (en hybride)

Info.: iufro.org/events/all-iufro-conference-2022/

3-7 octobre 2022

26^e session du Comité des forêts de la FAO (COFO-26)

Libreville (Gabon) (en hybride)

Info.: <https://pfbc-cbfp.org/>

9-14 octobre 2022

Assemblée Générale du Conseil de bonne gestion forestière (FSC)

Bali (Indonésie) (en hybride)

Info.: ga.fsc.org/en

14-15 octobre 2022

10^e Colloque international sur les forêts et le développement durable

Braşov (Roumanie)

Info.: silvic.unitbv.ro/en/cercetare/conferin%C8%9Be/133-international-symposium-forest-and-sustainable-development/616-10fsd.html

26-31 octobre 2022

Conférence internationale 2022 sur la foresterie de petite échelle: Avancées de la foresterie de petite échelle au-delà de la pandémie et du changement climatique planétaire

Okinawa (Japon)

Info.: www.iufro2022okinawa.org

14-25 novembre 2022

Dix-neuvième réunion de la Conférence des Parties à la CITES (COP19)

Panama (Panama)

Info.: <https://cites.org/eng/cop19>

6-18 novembre 2022

Conférence des NU 2022 sur le changement climatique (COP27)

Sharm el-Sheikh (Égypte)

Info.: unfccc.int/cop27

5-17 décembre 2022

Conférence des NU sur la biodiversité (COP15), 2^e Partie

Montréal (Canada)

Info.: www.cbd.int/conferences/2021-2022

15-18 décembre 2022

Salon du bois du Caire

Le Caire (Égypte)

Info.: www.woodshowglobal.com/cairo/

16-29 mai 2023

8^e Conférence internationale sur les incendies de végétation

Porto (Portugal)

Info.: www.wildfire2023.pt

4-8 juin 2023

Conférence de la Division 5 de l'IUFRO: La malle au trésor des forêts offre des résultats à tous

Cairns (Australie)

Info.: www.iufro-div5-2023.com/

23-29 juin 2024

Congrès mondial 2024 de l'IUFRO: Forêts et sociétés à l'horizon 2050

Stockholm (Suède)

Info.: iufro2024.com

23-29 juin 2024

XXVI^e Congrès mondial de l'IUFRO 2024

Stockholm (Suède)

Info.: <https://iufro2024.com>

